

GROUPE
SRIW
#créateurdefuturs

**Rapport
annuel
2022**

Editeur responsable :

S.R.I.W. S.A.

Société Régionale d'Investissement de Wallonie s. a.

13, Avenue Destenay · 4000 Liège · Belgique

Conception graphique : www.knok.be

GROUPE
SRIW
#créateurdefuturs

Rapport annuel 2022

Sommaire



L'activité
du Groupe 6

Les faits marquants 2022 8

Rapport financier du Groupe S.R.I.W.	11
Comptes annuels S.R.I.W. S. A.	12
Bilan social	24
Rapport de gestion de la S.R.I.W. SA	26
Rapport du Collège des Commissaires	32
Comptes consolidés légaux du groupe S.R.I.W.	36
Principales filiales	38
Rapport de gouvernance	40
Rapport de rémunération	42

Annexes	53
Charte de Gouvernance	54
Charte d'Audit	59



L'activité du Groupe

ENGAGEMENTS ET INVESTISSEMENTS LIBÉRÉS

En 2022, le Groupe S.R.I.W. a libéré des investissements pour un montant total de 227,5 millions d'Euros.

Ces investissements concernent 159 sociétés dont 60 sont des sociétés dans lesquelles le Groupe S.R.I.W. n'était pas encore présent.

Dans les autres cas, le Groupe a accompagné le développement ou la croissance d'entreprises dans lesquelles il était déjà actif.

Pour 90 de ces sociétés, il s'agit de prise de participation en capital, le cas échéant couplée avec un prêt ; pour les 69 autres sociétés, il s'agit d'octroi de prêts exclusivement. Les interventions sous forme de prêts représentent environ 65% du montant total des investissements libérés en 2022.

4 investissements portent sur des montants égaux ou supérieurs à 10 millions d'euros ; 7 sur des montants inférieurs à 10 millions mais égaux ou supérieurs à 5 millions d'euros. Pour 32 sociétés, les investissements libérés portent sur des montants compris entre 1 et 5 millions d'euros; enfin, pour 116 sociétés, les investissements libérés sont inférieurs ou égaux à 1 million d'euros, ce qui s'explique notamment par le nombre d'investissements effectués par la S.I.A.W.(11),

W.ALTER (27) et WING (28) dont les interventions sont plafonnées.

Quant aux engagements d'investissements pris par le Groupe S.R.I.W. en 2022, ils s'élèvent à un montant de 356,5 millions d'euros et concernent 145 sociétés.

SYNTHÈSE DES INVESTISSEMENTS EN EUROS RÉALISÉS EN 2022

	ACTIONS	PRETS
Plateforme multisectorielle	9 422 141,28	83 836 131,31
Life Sciences	39 637 092,71	364 422,17
DIGITAL / DEEP TECH	18 393 612,24	10 990 740,91
Infrastructures énergétiques	2 704 128,53	23 335 974,15
Appel à projet / politique industrielle	2 867 476,21	15 547 996,50
MBO & FAMILY	4 294 985,00	4 700 000,00
Entreprises coopératives	2 365 805,00	4 111 020,01
Entreprises cocontrôlées		4 957 870,00
TOTAL	79 685 240,97	147 844 155,05

The background of the page is an abstract, marbled pattern in shades of blue and white. The pattern consists of irregular, vein-like shapes and textures, creating a sense of depth and movement. The colors range from light, almost white, to deep, dark blue.

Les faits marquants 2022

227,5

millions d'investissements

60

nouveaux dossiers pour le groupe SRIW

159

entreprises

356,5

millions d'engagement

11,44%

d'investissements dans les infrastructures énergétiques

17,58%

d'investissements dans les biotechs

41%

d'investissements dans le multisectoriel

12,91%

d'investissements dans le Digital /Deep tech

82

personnes à votre service



Rapport financier

du Groupe
S.R.I.W.

Comptes annuels S.R.I.W. S. A.

Bilan (en milliers d'euros)

ACTIF

	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS IMMOBILISES	2.437.265	2.416.500
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	5.708	6.161
Terrains et constructions	283	283
Mobilier et matériel roulant	185	119
Autres immobilisations corporelles	5.240	5.759
Immobilisations en cours et acomptes versés		
Immobilisations financières	2.431.557	2.410.339
Entreprises liées	880.407	875.371
Participations	842.094	837.028
Créances	38.313	38.343
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.027.388	1.030.876
Participations	989.095	995.052
Créances	38.293	35.824
Autres immobilisations financières	523.762	504.092
Actions et parts	211.931	194.598
Créances et cautionnements en numéraire	311.831	309.494
ACTIFS CIRCULANTS	367.841	291.367
Créances à plus d'un an	6.119	7.448
Créances commerciales		
Autres créances	6.119	7.448
Stocks et commandes en cours d'exécution	2	11
Stocks	2	11
Approvisionnements		1
Immeubles destinés à la vente	2	10
Créances à un an au plus	56.316	17.270
Créances commerciales	796	1.036
Autres créances	55.520	16.234
Placements de trésorerie	158.217	138.815
Autres placements	158.217	138.815
Valeurs disponibles	139.692	122.577
Comptes de régularisation	7.495	5.246
TOTAL DE L'ACTIF	2.805.106	2.707.867

Compte de resultats (en milliers d'euros)

PASSIF

	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES	2.418.445	2.375.147
APPORT	1.796.559	1.795.192
Capital	1.796.107	1.795.120
Capital souscrit	1.796.107	1.795.120
EN DEHORS DU CAPITAL	452	72
Primes d'émission	452	72
Réserves	171.995	168.389
Réserves indisponibles	140.825	137.220
Réserve légale	61.491	57.886
Autres	79.334	79.334
Réserves immunisées	31.170	31.169
Réserves disponibles		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	449.891	411.566
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	21.228	21.228
Provisions pour risques et charges	21.228	21.228
Obligations environnementales		
Autres risques et charges	21.228	21.228
DETTES	365.433	311.492
Dettes à plus d'un an	301.554	242.045
Dettes financières	85.055	17.143
Etablissements de crédit	85.055	17.143
Autres dettes	216.499	224.902
Dettes à un an au plus	63.474	69.188
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	29.911	26.868
Dettes financières		10.000
Etablissements de crédit		10.000
Dettes commerciales	1.428	490
Fournisseurs	1.428	490
Dettes fiscales, salariales et sociales	956	1.659
Impôts	138	404
Rémunérations et charges sociales	818	1.255
Autres dettes	31.179	30.171
Comptes de régularisation	405	259
TOTAL DU PASSIF	2.805.106	2.707.867

	Exercice	Exercice précédent
VENTES ET PRESTATIONS	3.816	3.502
Chiffre d'affaires	800	861
Autres produits d'exploitation	3.010	2.606
Produits d'exploitation non récurrents	6	35
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	15.017	14.064
Approvisionnements et marchandises	9	
Achats		
Stocks	9	
Services et biens divers	4.954	4.709
Rémunérations, charges sociales et pensions	8.733	8.377
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	564	632
Réductions de valeur sur stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	6	
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisation et reprises)		-693
Autres charges d'exploitation	557	112
Charges d'exploitation non récurrentes	194	927
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	-11.201	-10.562
PRODUITS FINANCIERS	128.218	114.306
Produits financiers récurrents	90.598	80.074
Produits des immobilisations financières	86.480	74.561
Produits des actifs circulants	3.950	5.175
Autres produits financiers	168	338
Produits financiers non récurrents	37.620	34.232
CHARGES FINANCIÈRES	39.643	14.783
Charges financières récurrentes	7.361	-1.011
Charges des dettes	603	38
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	6.676	-1.496
Autres charges financières	82	447
Charges financières non récurrentes	32.282	15.794
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	77.374	88.961
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	5.273	2.172
Impôts	5.273	2.172
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	72.101	86.789
Prélèvement sur les réserves immunisées		
Transfert aux réserves immunisées		4
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE À AFFECTER	72.101	86.785

Affectations et prélèvements

	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	483.667	446.077
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	72.101	86.785
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	411.566	359.292
Affectations aux capitaux propres	3.605	4.340
au capital et aux primes d'émission		
à la réserve légale	3.605	4.340
Bénéfice (Perte) à reporter	449.891	411.566
Bénéfice à distribuer	30.171	30.171
Rémunération du l'apport	30.171	30.171

Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		279
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée		
Cessions et désaffectations		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	279	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		279
Mutations de l'exercice		
Actés		
Acquis de tiers		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	279	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		

Etat des immobilisations corporelles

Terrains et constructions

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		283
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	283	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	283	

Mobilier et matériel roulant

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		309
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	113	
Cessions et désaffectations	12	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	410	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		190
Mutations de l'exercice		
Actés	45	
Acquis de tiers		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	10	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	225	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	185	

Autres immobilisations corporelles

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		17.804
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée		
Cessions et désaffectations		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	17.804	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		12.045
Mutations de l'exercice		
Actés	519	
Acquis de tiers		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	12.564	
VALEUR COMPTABLE NETTE DU TERME DE L'EXERCICE	5.240	

Etat des immobilisations financières

Entreprises liées - participations, actions et parts

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		894.070
Mutations de l'exercice		
Acquisitions	6.681	
Cessions et retraits	3.078	
Transfert d'une rubrique à l'autre		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	897.673	
Réductions de valeur au terme de l'exercice		51.101
Mutations de l'exercice		
Actées	247	
Reprises		
Annulées à la suite de cessions et retraits	1.710	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	49.638	
Montants non appelés au terme de l'exercice		5.941
Mutations de l'exercice		
Montants non appelés au terme de l'exercice	5.941	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	842.094	

Entreprises liées - créances

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		38.344
Mutations de l'exercice		
Additions	4.958	
Remboursements	4.958	
Réductions de valeur reprises		
Autres	-31	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	38.313	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEE SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE		

Entreprises avec lien de participation - participations, actions et parts

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		
Mutations de l'exercice		1.080.005
Acquisitions	28.148	
Cessions et retraits	32.339	
Transferts d'une rubrique une autre	-2.631	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	1.073.183	
Réductions de valeur au terme de l'exercice		64.540
Mutations de l'exercice		
Actées	7.724	
Reprises	1.010	
Acquises de tiers		
Annulées à la suite de cessions et retraits	13.996	
Transférées d'une rubrique à l'autre		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	57.258	
Montants non appelés au terme de l'exercice		20.413
Mutations de l'exercice	6.417	
Montants non appelés au terme de l'exercice	26.830	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	989.095	

Entreprises avec lien de participation - créances

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		35.824
Mutations de l'exercice		
Additions	7.325	
Remboursements	4.481	
Réductions de valeur actées	375	
Réductions de valeur reprises		
Autres		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	38.293	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEE SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	9.129	

Autres entreprises - participations, actions et parts

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		222.320
Mutations de l'exercice		
Acquisitions	38.099	
Cessions et retraits	3.883	
Transfert d'une rubrique à l'autre	2.631	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	259.167	
Réductions de valeur au terme de l'exercice		24.308
Mutations de l'exercice		
Actées	17.180	
Reprises		
Acquises de tiers		
Annulées à la suite de cessions et retraits	1.560	
Transférées d'une rubrique à l'autre		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	39.928	
Montants non appelés au terme de l'exercice		3.414
Mutations de l'exercice	3.894	
Montants non appelés au terme de l'exercice	7.308	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211.931	

Autres entreprises - créances

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		309.494
Mutations de l'exercice		
Additions	50.590	
Remboursements	44.288	
Réductions de valeur actées	5.262	
Réductions de valeur reprises	1.297	
Autres		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	311.831	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEE SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	53.015	

Informations relatives aux participations S.R.I.W.

Nom de la société	Adresse	Code postal	Siege Social	Numéro entreprises	Nombre d'actions détenues	% Détenue	Remarque	Fp ex	Résultat ex	Commentaire 1 ^{er} ex
A.M.B.	Avenue Nicolas Copernic 1	7000	Mons	BE0401117170	795	10,01%	BNB 2021	12 449 425	4 905 020	
AB Holding	Rue De La Croix Limont 11	5590	Ciney	BE0774317742	131 158	14,40%	1er ex 31/12/22			31/12/22
ADVANCED MECHANICAL AND OPTICAL SYSTEMS	Liege Science Park - Rue Des Chasseurs Ardennais, 2	4031	Angleur	BE0425172378	260 870	37,43%	BNB AU 31/12/2021	5 104 161	-272 253	31/12/84
AEROSPACELAB	Rue Andre Dumont 9	1435	Mont-Saint-Guibert	BE0652911750	329 273	12,68%	BNB AU 31/12/2021	37 230 968	-4 277 711	31/12/17
AIR BELGIUM	Rue Emile Francqui 2	1435	Corbais	BE0648801623	86 129	11,69%	BNB AU 31/12/ 2021	-15 776 411	-11 988 428	31/12/16
ALTISSIA INTERNATIONAL	Place De L'université 16	1348	Louvain La Neuve	BE0876816058	6 737	17,14%	BNB AU 31/12/2021	3 997 036	1 682 223	30/06/06
AMERIGO	Avenue Destenay 13	4000	Liege	BE0771407148	3 077	12,50%	1er ex 31/12/22			31/12/22
ANY-SHAPE – additive technologies for industry	Rue Des Technologies, 1	4530	Villers-Le-Bouillet	BE0644445234	2 800	20,00%	BNB 2021	700 331	-217 126	31/12/16
ARCHIMEDES 21	Rue Grand'ry 42	4860	Pepinster	BE0764984065	10	10,00%	1er ex 31/12/22			31/12/22
ASEPTIC TECHNOLOGIES	Rue Camille Hubert 7-9	5032	Isnes	BE0477899303	12 400	20,00%	BNB AU 31/12/2021	18 473 198	6 983 025	31/12/03
AUTOMATION ET ROBOTICS HOLDING	Rue Des Ormes 111	4830	Verviers	BE0734402539	380 000	25,00%	BNB AU 30/06/2022	17 102 091	990 503	30/06/20
B.C. MYLLE	Yserbytdreef 7	8510	Courtrai	BE0812062521	14 028	19,25%	BNB AU 31/12/2021	31 509 101	68 779	31/12/10
BARTHEL PAULS FILS	Pole Ardenne Bois 1	6671	Bovigny	BE0416461184	661	14,36%	BNB AU 31/12/2021	22 753 518	16 368 831	
BeCOVER	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liège	BE0768934341	249 999	50,00%	BNB du 01/06/2021 au 31/12/2021	19 960 072	-39 928	31/12/21
BELWING	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liège	BE0674535327	492	80,00%	BNB AU 31/12/2021	61 500		31/12/17
BETONELEC	Rue Des Mineurs 25	7134	Binche	BE0708902724	750	31,58%	BNB AU 31/12/2021	29 877 260	2 695 604	31/12/19
BODYMAT PATRIMONIAL	Les Marlères 40	5020	Malonne	BE0773891734	51 058	14,40%	1er ex 31/12/22			31/12/22
CAPRICORN HEALTH-TECH FUND	Lei 19/1	3000	Leuven	BE0823483676	5 000 000	11,89%	BNB 2021	19 343 352	3 113 521	31/12/11
CE+T GROUP	Rue Du Charbonnage 12	4020	Wandre	BE0728525725	670 460	12,50%	BNB AU 31/12/2021	36 934 180	2 461 948	31/12/20
CLUEPOINTS	Avenue Albert Einstein 2a	1348	Louvain-La-Neuve	BE0849892422	22 288	10,62%	BNB AU 31/12/ 2021	11 194 165	927 787	31/12/13
CULLEN INTERNATIONAL	Clos Lucien Outers 11-21/1	1160	Brussels	BE0429199165	196	10,07%	BNB 2021	3 054 201	883 055	31/12/87
DALCQ	Rue Du Hainaut 86	6180	Courcelles	BE0422446381	3 886	12,26%	BNB AU 30/06/2022	3 432 471	935 164	31/12/82
DE SMET SA ENGINEERS & CONTRACTORS	Watson & Crick Hill - Bâtiment J Rue Granbonpré 11 Bte 8	1435	Mont-Saint-Guibert	BE0438987752	93 531	14,54%	BNB 2021	14 163 201	1 068 545	31/12/91
DECUBE	Quai Du Pont Canal 3	7110	Strepy Bracquegnies	BE0863670776	325	16,62%	BNB AU 31/12/2021	3 009 884	5 663	30/06/05
DELTRIAN PROTECTIVE EQUIPMENT	Rue Du Berlaimont 21 B/A	6220	Fleurus	BE0745806868	612	24,48%	BNB AU 31/12/2021	2 149 848	901 654	31/12/20
EPICS THERAPEUTICS	Rue Adrienne Bolland 47	6041	Gosselies	BE0690759071	69 187	14,79%	BNB AU 31/12/2021	9 912 180	-4 629 725	31/12/18
ESOBIOTEC	Rue André Dumont, 5	1435	Mont-Saint-Guibert	BE0756885159	99 200	13,16%	BNB du 20/10/2020 au 31/12/2021	2 303 912	-198 317	31/12/21
ETHIAS	Rue Des Croisiers 24	4000	Liege	BE0404484654	6 333 330	31,67%	CPTES 2020	1 461 309 676	202 863 174	
EURANOVA	Rue Emile Francqui 4	1435	Mont-Saint-Guibert	BE0899626005	796	17,98%	BNB 2021	4 595 800	-796 589	31/12/09
EURO HEAT PIPES	Rue De L'industrie 24	1400	Nivelles	BE0474521723	2 425	32,33%	BNB AU 31/12/2021	1 141 957	415 440	31/12/01
EURVEST	Avenue Jean Monnet 12	1400	Nivelles	BE0458300056	23 452	24,99%	BNB AU 31/12/2021	37 258 268	6 687 071	31/12/97
FONCIERE LOISIRS VIELSALM	Rue De La Grotte 12	6690	Vielsalm	BE0650766763	31 255	44,65%	BNB AU 30/09/2021	-1 576 716	-680 797	30/09/16
GAUDER & CO	Quai Des Vennes 18/20	4020	Chenee	BE0416481574	4 286	37,61%	BNB AU 31/12/2021	1 886 718	-67 692	
GELIGAR	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liège	BE0811443701	1 250	100,00%	BNB AU 31/12/ 2021	169 018		31/12/09
GO4PLANT	Rue De La Grande Couture, 10	7522	Tournai	BE0777638607	291	24,60%	1er ex 31/12/22			31/12/22
GREENCAP	Papine 69	6890	Transinne	BE0447111996	12 657	13,61%	BNB AU 31/05/2022	15 481 657	1 164 444	30/11/93
GROUPE MECA	Rue Du Charnois 6	1342	Limelette	BE0715708560	1 500	33,33%	BNB au 30.06.2021	6 255 416	150 588	30/06/20
H ² GLASS	Rue Du Château D'eau 18	4530	Villers-Le-Bouillet	BE0775279626	20 623	20,62%	1er ex 31/12/22			31/12/22
HAPPY PAPER	Rue Des Ateliers, 9	7850	Enghien	BE0406946969	1 082	15,74%	BNB AU 31/03/2022	-1 478 686	-329 371	
HERSTAL	Voie De Liège 33	4040	Herstal	BE0444340370	8 153 794	100,00%	BNB 2021	242 728 462	21 826 308	31/12/92
I-CARE HOLDING	Rue Rene Descartes 18	7000	Mons	BE0682567719	2 762 090	10,47%	BNB AU 31/12/2021	24 878 932	29 908	31/12/18

Nom de la société	Adresse	Code postal	Siege Social	Numéro entreprises	Nombre d'actions détenues	% Détenu	Remarque	Fp ex	Résultat ex	Commentaire 1 ^{er} ex
ICARUS GROUP	Rue Des Alouettes 100	4040	Herstal	BE0508780539	522	32,60%	BNB AU 31/12/2021	14 124 366	-114 961	31/12/13
IDDI GROUP	Avenue Provinciale 30	1341	Louvain-La-Neuve	BE0680861014	74 940	12,32%	BNB AU 31/12/2021	10 287 341	2 691 312	31/12/18
INDUSTRYA FUND	1, Avenue Greiner	4100	Seraing	BE0754619022	4 760	5,95%	BNB du 10/09/2020 au 31/12/2021	5 133 806	-866 194	31/12/21
INTOPIX	Rue Emile Franki 9	1435	Mont-Saint-Guibert	BE0880419609	15 000	16,90%	BNB 30/06/2022	5 206 508	1 416 263	30/06/07
INVINEO	Rue Du Thon 67	5300	Thon-Samson	BE0633941718	185 613	13,61%	BNB AU 31/12/2021	3 826 077	-1 156 999	31/12/16
IONICS	Rue Des Alouettes 1	4042	Liers	BE0544931548	1 567	16,57%	BNB AU 31/12/2021	6 685 584	-3 616 502	31/12/14
IPEX	Avenue Landas 5	1480	Saintes	BE0429119090	16 366 855	19,52%	BNB AU 31/12/2021	1 796 212	602 922	31/12/88
ISOMATEX	Rue Camille Hubert 29	5032	Isnes	BE0429395145	88 000	11,00%	BNB AU 31/12/ 2021	5 540 180	-2 100 690	31/12/87
JD'C INNOVATION	Rue De L'expansion 29	4460	Grace-Hollogne	BE0882544503	2 272	24,85%	BNB 2021	10 639 971	52 074	31/12/07
KIOMED PHARMA	Rue Haute Claire, 4	4040	Herstal	BE0846318862	1 051 700	11,72%	BNB 2021	5 911 276	845 826	31/12/13
KITZYME	Parc Industriel Des Hauts Sarts - Zone 2 - Rue De Milmort 680	4040	Herstal	BE0473676932	4 720 837	18,48%	BNB 2021	12 602 804	5 070 379	31/12/01
LA MALTERIE DU CHÂTEAU	Rue De Coloury 1	4800	Verviers	BE0455013439	772	23,59%	BNB au 30/09/2021	18 079 708	6 093 109	30/09/95
LASEA	Liege Science Park - Rue Louis Plescia 31	4102	Seraing	BE0465268616	1 735 080	14,19%	BNB 2021	15 137 155	965 608	31/12/99
LIBEERT	Avenue Des Châteaux 107a	7780	Comines-Warneton	BE0407026747	473	12,50%	BNB au 31/05/2022	7 407 496	3 031 596	
LIEGE EXPO	Avenue Maurice Denis 4	4000	Liege	BE0402413903	37 500	12,89%	BNB AU 31/12/2021	4 902 415	-110 470	
LOCK'IMMO	Capilône Numéro 6	6220	Fleurus	BE0655930628	1 032	11,30%	BNB AU 31/12/2021	18 025 934	-13 624	31/12/17
LSP 6 PRIVAK	Klein Nazareth 12	9840	De Pinte	BE0730572326	10 000 000	20,54%	BNB AU 31/12/2021	24 092 684	1 744 303	31/12/20
Mach 6	Zone Artisanale De La Rivière 24-26	7330	Saint-Ghislain	BE0793482170	1 000	13,33%	1er ex 31/12/23			31/12/23
MORET INDUSTRIES GROUP	Rue Pierre Sénard 2	F-02800	Charmes	etr	10 606 867	12,59%	CPTES 2019	17 365 156	-4 026 107	
NANOCYL	Rue De L'essor 4	5060	Sambreville	BE0476998785	53 571 896	16,54%	BNB 2021	2 338 278	563 445	31/12/03
NEW LACHAUSSEE	Rue De Milmort 670	4041	Milmort	BE0446425969	887	20,00%	BNB 2021	17 338 786	2 229 295	31/12/92
NOUKIES	Avenue Zénobe Gramme 21	1480	Saintes	BE0446229791	209 401	20,00%	BNB AU 31/12/2021	916 599	3 713	31/12/92
Planet First Partners	19-21, Route D'arlon	8009	Strassen	LU33003725	2 126 882	21,27%				
Plast4Life	Bonne Fortune, 102	4430	Ans	BE0776531322	667	25,88%	1er ex 31/12/22			31/12/22
PMSWEET	Rue Cesar De Paepe 59	4683,00	Vivegnis	BE0556753373"	100	10,00%	"BNB AU 31/12/2021	"	6 354 949	
PRAYON	Rue Joseph Wauters 144	4480	Engis	BE0405747040	108 155	45,95%	BNB AU 31/12/2021	92 627 071	3 997 503	31/12/82
PROXISTORE	L'avenue Pasteur 6 Boite H	1300	Wavre	BE0534497219	51 519	13,04%	BNB AU 31/12/2021	1 038 839	-579 485	31/12/14
PUPS AND PETS	Avenue Edison, 8	1300	Wavre	BE0783743469	100 000	11,11%	1er ex 30/06/23			30/06/23
QUALIFIO	Place De L'universite 16	1348	Louvain-La-Neuve	BE0822741924	4 781	12,74%	BNB AU 30/06/22	2 824 614	892 871	30/06/11
QUALITY ASSISTANCE	Technoparc De Thudinie 2	6536	Donstiennes	BE0423357983	14 933	11,82%	BNB AU 31/12/2021	19 508 609	4 244 356	31/12/84
SAFRAN AERO BOOSTERS	Route De Liers 121	4041	Milmort	BE0432618812	2 363 000	31,03%	BNB AU 31/12/2021	850 872 770	64 435 311	
SAFRAN BLADES	Route De Liers 121	4041	Milmort	BE0795523922	1 030 524	22,00%	1er ex 31/12/23			31/12/23
SAMANDA	Avenue Maurice Destenay, 13	4000	Liege	BE0480028848	24 999	100,00%	BNB AU 31/12/2021	383 401	54 643	31/12/03
SEE TELECOM	Avenue Robert Schuman 201	1402	Baulers	BE0412722528	15 500	33,33%	BNB 2021	1 418 974	-1 688 767	
SIAW	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liège	BE0471517988	2 250	90,00%	BNB AU 31/12/2021	615 572	839	31/12/00
SMDI	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liege	BE0816917469	308	50,08%	BNB AU 31/12/2021	829 313	-2 755 727	31/12/10
SOCIETE DE FINANCEMENT DES EAUX	Avenue Maurice Destenay, 13	4000	Liege	BE0466557627	2 518	50,01%	BNB AU 31/12/ 2021	8 238 237	82 431	31/12/99
SOFINEX	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liege	BE0860662588	500	20,00%	BNB AU 31/12/ 2021	3 881 887	105 640	31/12/04
SOFIPOLE	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liège	BE0877938090	300	60,00%	BNB AU 31/12/ 2021	5 190 664	-613 297	31/12/06
SOFRIWAL	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liège	BE0240365703	10 000	100,00%	BNB AU 31/12/ 2021	318 197	-235	30/09/90
SOLAR WORLD INVEST FUND	Rue Gabriel Lippmann 3	L-5365	Munsbach	etr	1 082,56	10,78%	CPTES 2020	25 667 350	1 871 216	
SONACA	Route Nationale, 5	6041	Gosselies	BE0418217577	38 108	85,25%	BNB AU 31/12/2021	307 356 498	9 728 063	
SOWAFINAL	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liège	BE0877942347	625	100,00%	BNB AU 31/12/ 2021	248 832	24 902	31/12/06
SPACEBEL	Rue Des Chasseurs Ardennais 6	4031	Angleur	BE0435536532	31 219	35,56%	BNB AU 31/12/2021	8 634 173	787 553	31/12/89

Nom de la société	Adresse	Code postal	Siege Social	Numéro entreprises	Nombre d'actions détenues	% Détenu	Remarque	Fp ex	Résultat ex	Commentaire 1 ^{er} ex
SPARAXIS	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liège	BE0452116307	39 999	100,00%	BNB AU 31/12/2021	2 606 641	79 592	31/12/94
SPEAKY INTERNATIONAL	Place De L'université 16	1348	Louvain-La-Neuve	BE0795626662	6 737	17,14%	1er ex 31/12/23			31/12/23
SRIW ENVIRONNEMENT	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liège	BE0426516918	241 134	80,00%	BNB AU 31/12/ 2021	118 250 220	8 108 101	
SYNERGIES WALLONIE	Avenue Maurice Destenay, 13	4000	Liege	BE0437249076	1 000	33,33%	BNB AU 31/12/ 2021	3 334 699	194 203	31/12/89
TESSARES	Avenue Jean Monnet 1	1348	Ottignies-Louvain-La-Neuve	BE0600810278	112 000	17,05%	BNB au 31/12/2021	5 612 776	-1 406 592	31/12/16
The Akkermansia Company	Rue Granbonpré, 11 Boite 25	1435	Mont-Saint-Guibert	BE0664529083	8 429	11,47%	BNB AU 31/12/2021	11 493 259	-3 348 585	31/12/17
THE FAKTORY FUND PRICAF PRIVEE DE DROIT BELGE	Avenue Du Pré Aily 24.	4031	Liege	BE0740506215	1 125 053	12,73%	BNB au 31/12/2021	6 204 576	-350 089	31/12/20
THERATRAME	Avenue De L'hôpital 1	4000	Liege	BE0786448581	50 000	12,59%	1er ex 31/12/23			31/12/23
UPIGNAC GROUP	Rue De Frise	5310	Upigny	BE0866239593	7 136	13,02%	BNB 31/03/22	14 208 334	-644 917	30/06/05
URBANOVE SHOPPING DEVELOPMENT	Avenue Des Arts 27	1040	Etterbeek	BE0827744847	751 655	14,37%	BNB 2021	-3 406 852	-6 046	31/03/11
WALTER	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liege	BE0455653441	5 100	50,50%	BNB AU 31/12/2021	10 237 515	40 951	31/12/95
WALLONIA OFFSHORE WIND	Avenue Maurice Destenay 13	4000	Liège	BE0657816980	1	0,00%	BNB AU 31/12/2021	10 960 028	2 135 984	31/12/17
WALLONIE MATERIAUX	Rue Paul Heupgen 7, 4.1	7000	Mons	BE0821816860	11 598	13,33%	BNB AU 31/12/2021	3 223 829	99 372	30/06/11
WHATEVER	Rue Emile Francqui 1	1435	Mont-Saint-Guibert	BE0889962726	342 140	10,69%	BNB AU 31/12/2021	20 512		30/09/08
WISHBONE	Rue De L'expansion 1 Bte 3	4400	Flemalle	BE0543516635	2 669	11,46%	BNB AU 31/12/2021	2 740 992	-1 330 130	31/12/14

Placements de trésorerie et comptes de régularisation de l'actif

Placements de trésorerie - autres placements

	Exercice	Exercice précédent
Actions, parts et placements autres que placements à revenus fixes	50.436	51.123
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	50.436	51.123
Montant non appelé		
Titres à revenu fixe	90.764	74.171
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	17.017	13.521
Avec une durée résiduelle ou de préavis		
d'un mois au plus	1.003	9.951
de plus d'un mois à un an au plus	13.000	
de plus d'un an	3.014	3.570
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant		

Comptes de régularisation

Charges à reporter	440
Investissement Tax Shelter	178
Intérêts sur créances en immobilisations financières	5.127
Intérêts sur créances diverses	616
Intérêts sur placements de trésorerie	1.087
Autres produits acquis	47

Etat du capital et structure de l'actionariat

	Montants	Nombre d'actions
Capital social		
Capital souscrit au terme de l'exercice		1.795.120
Capital souscrit au terme de l'exercice	1.796.107	
Modifications au cours de l'exercice		
Augmentation de capital par apport en nature	987	16
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
S. D. V. N.	1.796.107	29.119
Actions nominatives		29.119

Etat des dettes et comptes de régularisation du passif

	Exercice
Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	
Dettes financières	12.088
Etablissements de crédit	12.088
Autres dettes	17.823
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	29.911
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	60.660
Dettes financières	
Etablissements de crédit	60.660
Autres dettes	114.295
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	174.955
Dettes ayant plus de 5 ans à courir	24.396
Dettes financières	
Etablissements de crédit	24.396
Autres dettes	102.204
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	126.600

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts	
Dettes fiscales non échues	49
Dettes fiscales estimées	89
Rémunération et charges sociales	
Autres dettes salariales et sociales	818

Comptes de régularisation

Charges à imputer	15
Autres produits à reporter	252
Produits à reporter	134

Résultat d'exploitation

Charges d'exploitation

	Exercice	Exercice précédent
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel		
Nombre total à la date de clôture	58	61
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	59,4	60,5
Nombre effectif d'heures prestées	85.367	87.158
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	5.963	5.684
Cotisations patronales d'assurances sociales	1.557	1.504
Primes patronales pour assurances extralégales	992	1.002
Autres frais de personnel	221	187
Provisions pour risques et charges		
Constitutions		
Utilisations et reprises		693
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	557	112
Personnel intérimaire et personnes mises à disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de clôture		
Nombre moyen calculé en équivalent temps plein	2,5	2,7
Nombre d'heures effectivement prestées	4.887	5.358
Frais pour l'entreprise	166	183
Réductions de valeurs		
Sur stocks et commandes en cours		
Actées		
Reprises		
Sur créances commerciales		
Actées	6.050	
Reprises		
Provisions pour risques et charges		
Constitutions		
Utilisations et reprises		693.271,23

Résultats financiers

Produits financiers récurrents

	Exercice	Exercice précédent
Autres produits financiers		
Ventilation des autres produits financiers		
Plus-values sur réal.de placements de trésorerie	89	243
Ecart des conversions des devises	73	67
Indemnisation droits d'attribution	3	12
Autres produits financiers	2	1
Produits sur Tax Shelter		15

Charges financières récurrentes

Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	7.369	1.647
Reprises	694	3.143
Ventilation des autres charges financières		
Ecart des conversions des devises		
Frais de banque	9	7
Frais / achats et ventes de titres en IF		11
Charges financières diverses		
Moins-values sur placements de trésorerie	35	23
Droits de garde	18	20
Commissions de gestion de mandat	18	15
Frais sur placements de trésorerie	2	13
Taxes sur comptes titres		356

Produits et charges de taille ou d'incidence exceptionnelle

Produits non récurrents	37.626	34.267
Produits d'exploitation non récurrents	6	35
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits d'exploitation non récurrents	6	35
Produits financiers non récurrents	37.620	34.232
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	2.307	6.723
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	28.244	27.122
Autres produits financiers non récurrents	7.069	387
Charges non récurrentes	32.476	16.721
Charges d'exploitation non récurrentes	194	927
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	1	
Autres charges d'exploitation non récurrentes	193	927
Charges financières non récurrentes	32.282	15.794
Réductions de valeur sur immobilisations financières	30.788	15.774
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	1.494	20
Autres charges financières non récurrentes		

Impôts et taxes

Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat de l'exercice	4.533	
Impôts et précomptes dus ou versés	3.637	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif		
Suppléments d'impôts estimés	896	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	740	
Suppléments d'impôts dus ou versés	740	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Tax Shelter		
DNA	38.160	
RDT	71.621	

Taxe sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte		
A l'entreprise (déductibles)	57	39
Par l'entreprise	166	207
Montant retenus à charge de tiers, au titre de		
Précompte professionnel	2.159	2.059
Précompte mobilier	51	

Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Entreprises liées

Immobilisations financières	880.407	875.371
Participations	842.094	837.028
Autres créances	38.313	38.343
Créances	4.402	4.915
A plus d'un an		
A un an au plus	4.402	4.915
Placements de trésorerie		
Actions		
Créances		
Dettes	201.804	248.913
A plus d'un an	183.981	224.902
A un an au plus	17.823	24.011
Garanties personnelles et réelles		
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de		
Résultats financiers		
Produits des immobilisations financières	24.577	14.661
Produits des actifs circulants	157	12
Autres produits financiers		

Entreprises avec lien de participation

Immobilisations financières	1.027.388	1.030.876
Participations	989.095	995.052
Créances subordonnées		
Autres créances	38.293	35.824
Créances	691	841
A plus d'un an	65	78
A un an au plus	626	763

Bilan social

Etat des personnes occupées travailleurs inscrits au registre du personnel

	Temps plein (exercice)	Temps partiel (exercice)	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent				
en milliers d'euros				
Nombre moyen de travailleurs	55,3	5,1	59,4 (ETP)	60,5 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	78.785	6.582	85.367 (T)	87.158 (T)
Frais de personnel	8.258	474	8.733 (T)	8.377 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire			80 (T)	83 (T)
A la date de clôture de l'exercice				
	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein	
NOMBRE DE TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL	54	4	57,3	
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	54	4	57,3	
Contrat à durée déterminée				
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	28		28	
de niveau primaire	1		1,0	
de niveau secondaire	4		4,0	
de niveau supérieur non universitaire	6		6,0	
de niveau universitaire	17		17	
Femmes	26	4	29,3	
de niveau primaire				
de niveau secondaire	7		7,0	
de niveau supérieur non universitaire	7	4	10,3	
de niveau universitaire	12		12,0	
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	3		3,0	
Employés	51	4	54,3	

Personnel intérimaire	
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise	
Au cours de l'exercice	
Nombre moyen de personnes occupées	2,5
Nombre d'heures effectivement prestées	4 887
Frais pour l'entreprise	166

	Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
Entrées			
Nombre de travailleurs qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	2	1	2,5
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	2	1	2,5
Contrat à durée déterminée			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
Contrat de remplacement			
Sorties			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre général du personnel au cours de l'exercice	6		6,0
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	6		6,0
Contrat à durée déterminée			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
Contrat de remplacement			
Par motif de fin de contrat			
Pension	4		4,0
Prépension			
Licenciement	1		1,0
Autre motif	1		1,0

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	13	17
Nombre d'heures de formation suivies	485	564
Coût net pour l'entreprise	63	58
dont coût brut directement lié aux formations		
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	23	22
Nombre d'heures de formation suivies	68	75
Coût net pour l'entreprise	5	5

Collaborateurs du Groupe S.R.I.W.

BASTIN David	FREMINEUR Chantal	NONDONFAZ Jean-Luc
BILGISCHER Sylviane	GILLET Sébastien	OOSTENS Isabelle
BODART Patricia	GRABARSKI Adrien	PARAIRE Pierre
BOUCHAT Maxime	GREGOIRE Arnaud	PARIS Mireille
BOVY Cédric	HOYOIS Johan	PICCININNO Florian
BUZZO Steven	JABRI Ghariba	PIHEYNS Anne-Sophie
CIPARISSE Dominique	KHIAREDDINE Slim	POLEC Marzena
CLAES Thibaut	KINET Nadine	POTY Ingrid
CLAESSEN Thierry	KOCOVSKI Flora	RAPPE Emilie
COLSON Sabine	KRINS Sarah	REGINSTER Nicolas
CRESPIN Marvine	LAFONTAINE Nathalie	ROMACHO Nathalie
DARKOS Virginie	LEDUC Damien	ROSMEULEN Céline
de la CERDA Andrés	LEFEBVRE Géry	SAUVAGE Sophie
DEFAYS Julien	LEGROS Cédric	SILVESTRO Giovanni
DEFOSSE Thomas	LESUISSE Bénédicte	SOTTIAUX Isabelle
DEGIVE Philippe	LISEUNE Jean-Luc	STRAUVEN Emmanuelle
DEL CALZO Luigi	LOGIST Zoé	TALEB Saïd
DELLEDONNE Sophie	LOMBET Karin	THIELEN Caroline
DHAENE Nicolas	LORENT Carole	TOMBU Alain
DI RUTIGLIANO Nathalie	LOURTIE Damien	TURCK Francine
DOSOGNE Marie-France	LOYENS Colin	VAN HECKE Nicole
DRAGA Lindsay	MEURICE Yves	VANHUYTRECHT Jean
DRUGEON Jérôme	MONIN Caroline	VAN IPER Thierry
DRUMMEN Dorine	MONTENAIR Stéphanie	VANKERKOVE Régis
FABRY Karine	NIVARLET Françoise	VELLA Claudia
FRANSSEN Christina	NONDONFAZ Christine	

Rapport de gestion de la S.R.I.W. SA

Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juin 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 3:6 du Code des Sociétés et Associations, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la gestion de la société au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

1. Activités

Au 31/12/2022, les immobilisations financières de la S.R.I.W. s'élèvent à 2.431,6- millions d'euros en valeur nette. Les mouvements ayant affecté celles-ci durant l'exercice sous revue peuvent se résumer comme suit (en millions d'euros) :

Valeur du portefeuille au 01/01/2022	2.410,3-
Investissements libérés de l'exercice	118,3-
Cessions, Remboursements de capital, sur prêts et par des Fonds	(72,1-)
Abandons de créances	(0,0-)
Retraits et Transferts	(1,7-)
Opérations internes	5,3-
Réductions de valeur nettes	(28,5-)
Valeur du portefeuille au 31/12/2022	2.431,6-

Le portefeuille, qui se compose de participations en capital à hauteur de 2.043,12- millions d'euros et de prêts pour un montant total de 388,44- millions d'euros, représente 86,69 % du total du bilan.

Le total des engagements d'investissement décidés par le Conseil d'administration et restant à exécuter au 31/12/2022 s'élève à 249,81- millions d'euros.

Principales interventions réalisées durant l'exercice (en milliers d'euros) :

INTERVENTIONS SOUS FORME DE PARTICIPATIONS :

Les investissements souscrits et libérés au cours de l'exercice s'élèvent à 55.885,- K€.

Durant l'exercice, la S.R.I.W. est ainsi intervenue principalement dans :

SMARTSEC	6.327,- K€
I-CARE HOLDING	5.000,- K€
UNIVERCELLS	5.000,- K€
ISTAR MEDICAL	4.273,- K€
SAFRAN BLADES	2.576,- K€
DALCQ	2.500,- K€
MITHRA PHARMACEUTICALS	2.500,- K€
NCARDIA HOLDING	2.250,- K€
PLANET FIRST PARTNERS	2.155,- K€
PMSWEET	2.000,- K€
EPICS THERAPEUTICS	1.600,- K€
SYNERGIA MEDICAL	1.249,- K€
MAN & SCIENCE	1.105,- K€
CELLAION	1.000,- K€
DENDROGENIX	1.000,- K€
INTRESSA VASCULAR	1.000,- K€
MACH 6	1.000,- K€

CESSIONS ET RETRAITS DE PARTICIPATIONS :

Plusieurs cessions sont intervenues à hauteur de 23.142,-K€.

Sur ces valeurs comptables de cession, des plus-values pour un montant net de 26.844,-K€ ont été réalisées. Cela concerne entre autres les sociétés ASEPTIC TECHNOLOGIES, SYNDESI THERAPEUTICS, BARTHEL PAULS et IMMO TN.

Des distributions par des fonds d'un montant de 830,-K€ ont été perçues, sous forme de remboursements de capital à concurrence de 290,- K€ et de deux plus-values à hauteur de 540,-K€.

Quant aux remboursements de capital par des sociétés, ils ont été de 1.030,- K€.

INTERVENTIONS SOUS FORME DE PRÊTS :

Les prêts effectués au cours de l'exercice s'élèvent à 62.372,- K€ et se détaillent principalement comme suit :

THOMAS ET PIRON HOLDING	17.000,- K€
SWEETCO	7.500,- K€
SCAM (refinancement)	5.000,- K€
SONACA (refinancement)	4.958,- K€
SMARTSEC	3.673,- K€
SPRIMOGLASS (refinancement pour 1/3)	3.000,- K€
PUPS AND PETS	2.400,- K€
TPF	2.189,- K€
I-CARE HOLDING	2.000,- K€
VENDEPUTTE HOLDING	2.000,-K€
DALCQ	1.500,- K€
E-PEAS	1.450,- K€
DIABETICOM	1.400,- K€
SPARKERS HOLDING	1.318,- K€
CASTINGPAR GROUP	1.034,-K€
DEDECKER PRECISION MECHANICS	1.000,- K€
H ² GLASS	1.000,- K€

REMBOURSEMENTS DE PRÊTS :

Ils se sont élevés à 52.608,- K€ au cours de l'exercice.

2. Risques et incertitudes

Néant

3. Comptes annuels

L'exercice se clôture par un bénéfice net de 72.101.443,74€.

Notre Conseil d'administration a décidé d'arrêter les comptes annuels, comptes qui, dans leur forme synthétique, se présentent de la manière suivante :

Les chiffres sont exprimés en Euros.

Bilan

ACTIF résumé	31/12/2022	31/12/2021
Actifs fixes nets	2.443.384.219,14	2.423.947.825,49
Stocks	2.478,94	11.514,66
Réalisable	222.027.415,91	161.331.086,34
Valeurs disponibles	139.691.813,50	122.576.710,40
Total de l'Actif	2.805.105.927,49	2.707.867.136,89

PASSIF résumé	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres	2.418.445.443,03	2.375.147.481,48
Provisions pour risques et charges	21.227.994,58	21.227.994,58
Exigible à long terme	301.554.458,33	242.044.876,20
Exigible à court terme	63.878.031,55	69.446.784,63
Total du Passif	2.805.105.927,49	2.707.867.136,89

Compte de résultats

COMPTE DE RESULTATS	31/12/2022	31/12/2021
Résultat sur immobilisations financières	90.503.406,12	92.612.549,28
Résultat sur actifs circulants	(3.248.453,47)	6.523.605,50
Résultat sur prestations	(10.442.825,37)	(9.731.535,01)
Autre résultat non récurrent	1.126.050,35	(504.954,25)
Amortissements et provisions	(563.707,52)	60.923,18
Prélèvements sur (+) / Transferts (-) aux réserves immunisées	0,00	(4.272,00)
Résultat avant impôts	77.374.470,11	88.956.316,70
Impôts	(5.273.026,37)	(2.171.732,22)
Résultat de l'exercice	72.101.443,74	86.784.584,48

COMMENTAIRES (en K€) :

Du bilan

1. Actifs fixes nets : 2.443.384,- K€

Les immobilisations financières représentent 2.431.557,- K€.

Cf. commentaires au point 1 « activités » du présent rapport.

2. Réalisable : 222.027,- K€

Les « placements de trésorerie » s'élèvent à 158.217,- K€ et les créances à 56.316,- K€.

Le poste « comptes de régularisation » de 7.494,- K€ comprend essentiellement les intérêts courus et non échus sur les créances en immobilisations financières et les autres créances à court terme, ainsi que sur les placements de trésorerie.

3. Fonds propres : 2.418.445,- K€

Situation au 01/01/2022	2.375.147,-
Augmentation de capital	1.368,-
Résultat de l'exercice 2022	72.101,-
Rémunération du capital	(30.171,-)
Situation au 31/12/2022	2.418.445,-

Le capital de la société s'élève à 1.796,- millions d'euros, une augmentation de 1M€ suite à l'apport en nature par la Région Wallonne de la Caisse d'Investissement de Wallonie en septembre 2022.

4. Provisions : 21.228,-K€

Le poste provisions pour risques et charges est constitué de la provision « Risques Participations Financières ». Elle n'a pas été mouvementée en 2022.

5. Exigible à long et court terme : 365.432,-K€

Pour majeure partie (soit 201,80 millions d'euros), il s'agit de dettes vis-à-vis de la SOFRIWAL SA (gestionnaire du Fonds de Renovation Industrielle) se décomposant en 183,98- millions d'euros de dettes à long terme et 17,82- millions d'euros pour la partie à moins d'un an, d'un financement par la Banque Européenne d'Investissement (97,14-M€) et du paiement différé d'une partie des acquisitions d'actions WESPAVIA (32,52-M€),

Du compte de résultats

1. Résultat sur immobilisations financières : 90.503,- K€

Dividendes encaissés sur immobilisations financières :	72.348,-
Intérêts sur créances en immobilisations financières	14.132,-
Plus-values réalisées sur les cessions d'immobilisations financières	28.245,-
Moins-values réalisées sur les cessions d'immobilisations financières	(1.495,-)
Réductions de valeur nettes actées sur les immobilisations financières	(28.481,-)
Prime sur option d'achat	5.754,-
	90.503,-

2. Résultat sur actifs circulants : (3.248,- K€)

Revenus des créances à court terme	623,-
Revenus des placements de trésorerie	3.359,-
Plus-Values sur placements de trésorerie	89,-
Moins-Values sur placements de trésorerie	(35,-)
Charges de dettes	(603,-)
Réductions de valeur nettes	(6.681,-)
	(3.248,-)

3. Résultat sur prestations : (10.443,- K€)

Produits sur prestations	3.811,-
Frais de fonctionnement	(14.254,-)
	(10.443,-)

Les autres postes du compte de résultats n'appellent pas de commentaire.

4. Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

En date du 09/01/2023, les sociétés suivantes

- la Société Régionale d'Investissement de Wallonie SA (S.R.I.W.), dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0219.919.487
- la Société Wallonne de Gestion de Participations (SOGEPA) SA, dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0426.887.397
- la Société Wallonne de Financement et de Garantie des PME (SOWALFIN) SA, dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0227.842.904

ont fusionné par absorption dans la société nouvellement créée Newco (FDO 2023), dont le siège social est établi à Avenue M. Destenay 13, 4000 Liège et portant le numéro d'entreprise 0793.630.244, société dont la dénomination a été remplacée par « Wallonie Entreprendre ».

Cette fusion des trois outils économiques et financiers wallons constitue une source d'opportunité unique pour augmenter et améliorer l'impact des interventions de la Région pour les entreprises et les indépendants.

L'alignement stratégique des trois organisations au travers d'une vision, de missions partagées, d'objectifs communs, de valeurs partagées se traduira par une lisibilité facilitée de l'offre des outils, entre autres, grâce à :

- une structure unique;
 - une offre de services unique, dont les informations seront centralisées;
 - des points de contact et des canaux d'entrée harmonisés et clairement identifiés;
 - une prise en charge individuelle gérée par un Account Manager ;
 - une notoriété accrue.
5. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Néant

6. Activités en matière de recherche et de développement

Néant.

7. Existence de succursales de la société

Néant.

8. Justification de l'application des règles comptables de continuité

Néant.

9. Conflit d'intérêt conformément à l'article 7:96 du Code des Sociétés et des Associations

Il n'y a eu aucune opération à propos de laquelle un administrateur aurait eu un intérêt direct ou indirect de nature patrimoniale opposé à l'intérêt de la société.

A titre informatif, et même s'il ne s'agit pas d'intérêts opposés de nature patrimoniale en tant que tel, il est à noter que les administrateurs qui sont également membres du Comité de direction ou du Comité d'Investissement d'une autre structure, souhaitant prévenir tout conflit de fonction éventuel, s'abstiennent systématiquement de prendre part au débat et à la décision sur les investissements qui seraient réalisés dans des sociétés où cette autre structure détient une participation ou est pressentie pour investir également.

10. Utilisation des instruments financiers

Néant.

11. Rapports de rémunération

En application du décret du 29 mars 2018 modifiant les décrets du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public et du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public, les informations sont détaillées dans le rapport de rémunération ci-joint.

Par ailleurs le rapport requis par l'article 3:12 §1er 9° du Code des Sociétés et des Associations a été établi, la société relevant du champ d'application de cette disposition.

12. Affectation du Résultat

Le Conseil d'administration propose d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Affectation du résultat	31/12/2022	31/12/2021
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	411.565.967,87-	359.292.438,75-
Bénéfice (Perte) de l'exercice	72.101.443,74-	86.784.584,48-
Dotation à la réserve légale	(3.605.075,00-)	(4.340.000,00-)
Rémunération du capital	(30.170.960,83-)	(30.171.055,36-)
Bénéfice à reporter	449.891.375,78-	411.565.967,87-

Nous vous invitons également à donner décharge aux Administrateurs et au collège des Commissaires respectivement de leur gestion et de leur contrôle pendant l'exercice social écoulé.

Liège, le 10 mai 2023

Rapport du Collège des Commissaires



RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE SOCIETE REGIONALE D'INVESTISSEMENT DE WALLONIE SA (S.R.I.W.) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Société Régionale d'Investissement de Wallonie SA (S.R.I.W.) (la "Société"), nous vous présentons notre rapport du collège des commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que membres du collège des commissaires par l'assemblée générale du 27 mai 2020, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Nos mandats de commissaire viennent à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 6 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 2.805.105.927,49 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 72.101.443,74.

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités du collège des commissaires relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du collège des commissaires relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du collège des commissaires comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration et au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du collège des commissaires

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.



Conformément au Code des sociétés et des associations, nous n'avons pas revu et n'exprimons pas d'opinion quant à l'annexe au rapport de gestion relative au rapport de rémunération.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Nos cabinets de révision et nos réseaux respectifs n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et nos cabinets de révision sont restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Liège, le 31 mai 2023

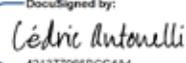
Le collège des commissaires

PwC Réviseurs
d'Entreprises SRL
Représenté par

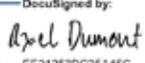
DocuSigned by:

9F52D88A8DC4BE...
Patrick Mortroux
Réviseur d'Entreprises

BDO Réviseurs
d'Entreprises SRL
Représenté par

DocuSigned by:

421377968BCC4A4...
Cédric Antonelli
Réviseur d'Entreprises

REWISE AD Réviseur
d'Entreprises SRL
Représenté par

DocuSigned by:

EE212538C25A45C...
Axel Dumont
Réviseur d'Entreprises

Comptes consolidés légaux

du groupe
S.R.I.W

BILAN APRÈS RÉPARTITION

ACTIF (en milliers d'euros)

	31/12/22	31/12/21
ACTIFS IMMOBILISES	2.628.819	2.978.218
I. Frais d'établissement		
II. Immobilisations incorporelles		
III. Ecarts de consolidation	4.309	5.764
IV. Immobilisations corporelles	7.836	8.453
V. Immobilisations financières	2.616.674	2.964.001
ACTIFS CIRCULANTS	423.073	335.764
VI. Créances à plus d'un an	7.619	7.448
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	11
VIII. Créances à un an au plus	59.415	23.566
IX. Placements de trésorerie	186.450	154.538
X. Valeurs disponibles	160.941	143.531
XI. Comptes de régularisation	8.645	6.670
TOTAL DE L'ACTIF	3.051.892	3.313.982

PASSIF

	31/12/22	31/12/21
CAPITAUX PROPRES	2.654.802	2.967.300
I. Capital	1.796.107	1.795.120
II. Primes d'émission	452	72
III. Plus-values de réévaluation		
IV. Réserves consolidées	627.620	952.831
V. Ecart de consolidation	227.523	221.051
VI. Ecart de conversion	-1.346	-6.851
VII. Subsidés en capital	4.446	5.077
VIII. Intérêts de tiers	36.471	38.815
TOTAL CAPITAUX PROPRES DU GROUPE ET TIERS	2.691.273	3.006.115
IX. Provisions et impôts différés	21.228	21.228
DETTES	339.391	286.639
Dettes à plus d'un an	303.316	243.944
Dettes à un an au plus	34.654	40.731
Comptes de régularisation	1.421	1.964
TOTAL DU PASSIF	3.051.892	3.313.982

COMPTE DE RÉSULTATS

	31/12/22	31/12/21
Ventes et prestations	7.174	5.708
Coût des ventes et des prestations	19.416	16.421
Bénéfice (Perte) d'exploitation	-12.242	-10.713
Produits financiers récurrents	34.462	40.995
Charges financières récurrentes	9.940	1.520
Produits financiers non récurrents	47.790	32.041
Charges financières non récurrentes	33.241	17.547
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	26.829	43.256
Transferts & prélèvements : impôts différés & latences fiscales		
Impôts sur le résultat	5.595	2.237
Bénéfice (Perte) de l'exercice	21.234	41.019
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	239.270	93.874
Résultats en bénéfice	267.782	152.493
Résultats en perte	28.512	58.619
Bénéfice (Perte) consolidé	260.504	134.893
Quote part des tiers dans le résultat	1.734	3.531
Quote part du groupe dans le résultat	258.770	131.361

Principales filiales

AU COURS DES DERNIERES ANNEES, LA S.R.I.W. A CREE, EN APPLICATION DE SA LOI ORGANIQUE, PLUSIEURS SOCIETES ET FILIALES SPECIALISEES. LES FILIALES SPECIALISEES GERENT NOTAMMENT, EN MISSIONS DELEGUEES, DES PROJETS POUR COMPTE DE LA WALLONIE.

W.ALTER

Elle a pour objet de promouvoir le développement de l'économie sociale marchande en Wallonie, par la participation au financement de projets initiés par les entreprises du secteur. Elle est détenue à 50,5 % par la S.R.I.W. La Wallonie détient le solde.

Elle peut intervenir en mission déléguée de la Wallonie dans le secteur de l'économie sociale marchande et non marchande.



S.R.I.W. ENVIRONNEMENT

Filiale de la S.R.I.W. qui a pour objet de promouvoir le développement d'entreprises industrielles dans le secteur de l'environnement. S.R.I.W. ENVIRONNEMENT a elle-même une filiale, B.E. FIN. Elle est détenue à 75,75 % par la S.R.I.W. et pour le solde par SOCOFE et Belfius.

B.E. FIN est une filiale de la S.R.I.W. ENVIRONNEMENT qui est spécialisée dans le domaine des énergies renouvelables et de la biotechnologie environnementale. Elle s'implique dans l'étude et la mise en œuvre de nouveaux projets.

Elle est également chargée de la mise en œuvre du programme **NEXT**, programme de promotion et de financement de l'Économie circulaire



SOFIPÔLE

Filiale spécialisée de la S.R.I.W. (60 %) et de la SOWALFIN (40 %), assure principalement le financement d'investissements en infrastructures et équipements destinés à des projets de pôles de compétitivité. Elle est aussi chargée de la gestion des participations de la Wallonie dans des incubateurs, des fonds d'investissement et autres sociétés commerciales et immobilières ayant pour objet le développement de nouvelles technologies.

SOWAFINAL

Filiale spécialisée à 100 % de la S.R.I.W., SOWAFINAL gère un mécanisme de financement pour l'assainissement de sites d'activités économiques désaffectés, l'aménagement et l'équipement de zones d'activités prioritaires, ainsi que l'équipement des zones portuaires, des micro-zones d'activités en tissu urbanisé ainsi que pour la réalisation d'infrastructures d'accueil des activités économiques.

S.I.A.W.

Société de financement issue d'un partenariat entre la Fédération Wallonne de l'Agriculture (10 %) et la S.R.I.W. (90 %), a pour mission d'apporter un soutien financier à des projets développés par des PME/TPE wallonnes actives dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la première transformation agricole, horticole et sylvicole.

GELIGAR

Créée en avril 2009, et opérationnelle depuis début 2010, GELIGAR a pour objet l'octroi de la garantie de la Wallonie en faveur d'entreprises ne répondant pas à la définition de PME au sens européen de ce terme et dont le siège social ou le principal siège d'exploitation ou encore un siège d'exploitation significatif en terme d'emplois est situé en Wallonie.

Elle est détenue à 100 % par la S.R.I.W.

Filiale spécialisée dont la Wallonie détient, via la SOGEPa, un peu moins de la moitié du capital, a été l'outil de l'intervention d'urgence et du maintien du soutien de la Wallonie dans les sociétés financières et industrielles particulièrement touchées par la crise financière mondiale, en 2008 et 2009.

Rapport de gouvernance

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

La S.R.I.W. est une société anonyme soumise au Code des Sociétés, régie par la loi du 2 avril 1962 relative à la Société Fédérale d'Investissement et aux sociétés régionales d'investissement, soumise au décret du 15 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public. Ses statuts ont été approuvés par le Gouvernement Wallon.

Le Conseil d'administration de la S.R.I.W. a par ailleurs décidé d'adopter le code belge de gouvernance d'entreprise (dit «Code Buysse II» publié en juin 2009) dans ses principes et dans la plupart de ses dispositions, sous réserve de certaines adaptations en fonction de l'encadrement légal, décretaal et réglementaire spécifique, auquel la S.R.I.W. est soumise.

La Charte de Gouvernance d'Entreprise de la S.R.I.W. se trouve en annexe du présent rapport annuel.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale est constituée de représentants de la Région Wallonne, actionnaire à 99,43 % et de Belfius Banque qui détient le solde des actions. Les deux actionnaires étaient représentés lors de l'assemblée ordinaire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la S.R.I.W. est, conformément aux statuts, composé de 12 membres élus pour cinq ans, dont trois administrateurs disposant d'une expérience à la direction de sociétés industrielles ou de services et un administrateur représentant Belfius.

Tous les administrateurs ont signé la Charte de l'Administrateur Public prévue par le décret wallon du 12 février 2004.

Le Conseil d'administration a pour mission de définir la politique générale de la société et d'exercer les missions qui lui sont légalement réservées.

Onze réunions du Conseil d'administration ont eu lieu au cours de l'exercice 2022.

LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction comprend statutairement quatre membres qui agissent collégialement. Le Comité assure la gestion journalière et exécute la politique générale tracée par le Conseil d'administration. Le Comité de direction est chargé de la coordination et de la supervision des filiales du Groupe S.R.I.W.

Les réunions sont présidées par le Président du Comité de direction, en cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le Vice-Président le plus anciennement en fonction présent, s'il y en a plusieurs dans ce cas, par le plus âgé d'entre eux.

Les membres du Comité de direction exercent ces fonctions de manière permanente et à temps plein dans le cadre d'un contrat de travail d'employé.

Le choix d'une structure pérenne de direction a pour but d'assurer l'indépendance et la stabilité de l'institution dans l'optique de long terme qui guide son action.

Le Comité de direction se réunit chaque semaine.

Conformément aux statuts, tout ce que perçoit un membre du Comité de direction ou un membre du personnel à titre de rémunération ou d'indemnité représentative de frais en raison d'un mandat, d'une fonction ou d'une prestation de services dans une autre société revient de droit à la S.R.I.W. lorsque ces mandats, fonctions ou prestations sont exercés en relation avec la qualité de membre du Comité de direction ou de membre du personnel.

LE COMITÉ D'AUDIT

Depuis 2008, la S.R.I.W. s'est dotée d'un Comité d'audit statutaire.

Les missions du Comité d'audit portent sur l'ensemble du Groupe S.R.I.W., c'est-à-dire sur l'ensemble des filiales détenues à plus de 50 % et dont la S.R.I.W. assure la gestion opérationnelle.

Ce Comité assiste le Conseil d'administration dans sa mission de surveillance, en élaborant notamment un programme d'audit à long terme et en veillant à l'intégrité de l'information financière fournie par la S.R.I.W. Le Comité d'audit émet également des recommandations quant à la

nomination des membres du Collège des Commissaires Reviseurs et assure le suivi de leurs recommandations.

Il a également un rôle en matière de procédure d'évaluation des risques.

Le Comité d'audit s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2022

Pratique au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice, le Comité d'audit s'est principalement penché sur :

- L'examen des comptes sociaux, des comptes consolidés restreints et des comptes consolidés légaux au 31/12/2021;
- L'examen des situations comptables intermédiaires 2022;
- La valorisation des immobilisations financières au 31/12/2021 ainsi qu'au 30/09/2022;
- Le suivi des dossiers à risques juridiques

LE COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

Composition du Comité de Nomination et de Rémunération

Depuis 2004, un Comité de Nomination et de Rémunération statutaire a pris ses fonctions au sein du Groupe S.R.I.W.

Le Comité fait des propositions au Conseil d'administration pour la rémunération des membres du Comité de direction. Il examine périodiquement la politique de rémunération applicable à l'ensemble du personnel, en ce compris la rémunération variable et les avantages extra-légaux.

Fréquence des réunions

Le Comité de Nomination et de Rémunération s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2022.

LE COMITÉ D'ORIENTATION

Depuis sa constitution en 1979, les statuts de la S.R.I.W. prévoient un Comité d'orientation réunissant les membres du Comité de direction et des représentants des organisations représentatives des travailleurs.

Le Comité d'orientation, qui se réunit avant chaque séance du Conseil d'administration, remet des avis à ce Conseil sur tout projet relatif à l'emploi et notamment les projets de création de filiales et de prises de participation.

Onze réunions du Comité d'orientation ont eu lieu au cours de l'exercice 2022.

LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité, au regard de la loi et des statuts, des opérations de la S.R.I.W., est exercé par un Collège de trois Commissaires désignés pour trois ans par l'Assemblée Générale, parmi les membres de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises.

Les Commissaires peuvent prendre connaissance, sans déplacement, des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de toutes les écritures.

- BDO représenté par C. ANTONELLI
- PWC représenté par P. MORTROUX
- REWISE représenté par A. DUMONT

Rapport de rémunération

A. Informations relatives aux administrateurs publics

1. Informations relatives aux mandats et à la rémunération

Conseil d'administration	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
		JJ/MM/AAAA	Années	EUR
TINANT Marc	Président du Conseil d'administration	Nommé le 25/05/2005 Renouvellement au 30/05/2018		25.271,18
RION Pierre	Vice-président du Conseil d'administration	Nommé le 30/05/2018		17.029,11
BOURY Philippe *	Administrateur	Nommé le 30/05/2018		* Non rémunéré (15bis §1er, 5° du décret)
DECAMPS Caroline *	Administrateur	Nommée le 15/12/2010 Renouvellement au 30/05/2018		* Non rémunéré (15bis §1er, 5° du décret)
GLAUTIER Laurence*	Administrateur	Nommé le 30/05/2018		* Non rémunéré (15bis §1er, 5° du décret)
NYSSSENS Jean-Albert	Administrateur	Nommé le 30/05/2018	Fin de mandat par dissolution de la société suite à une fusion par absorption en date du 9/01/2023	9.143,06
TASSONE Tindaro	Administrateur	Nommé le 11/03/2015 Renouvellement au 30/05/2018		7.369,49
THIRY Bernard	Administrateur	Nommé le 13/06/2018		9.124,20
VAN SEVENANT Eric *	Administrateur	Nommé le 30/05/2018		* Non rémunéré (15bis §1er, 5° du décret)
VANLOUBBEECK Michaël	Administrateur	Nommé le 25/05/2005 Renouvellement au 30/05/2018		9.124,20
VIENNE Isabelle	Administrateur	Nommé le 30/05/2018		7.404,62
TOTAL				84.465,86

Commentaires

Pour information, un administrateur non-public au sens du décret du 12 février 2004, est membre du Conseil d'administration de la S.R.I.W. en 2022 : Monsieur Philippe CREVITS dont la rémunération brute annuelle de 9.143,06 EUR a été versée à son employeur (BELFIUS BANQUE).

* Ces administrateurs ne sont pas rémunérés conformément à l'article 15bis §1er, 5°, du décret qui prévoit « Qu'aucune rémunération n'est due aux administrateurs publics qui exercent, à titre statutaire ou dans les liens d'un contrat de travail, au sein des services du Gouvernement wallon ou d'un organisme, une fonction de Rang A3 ou supérieur ou pouvant y être assimilée ainsi qu'aux titulaires d'une fonction de direction au sein du Comité de direction d'un organisme wallon quelle que soit sa nature ».

Comité de direction	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
		JJ/MM/AAAA	Années	EUR
VANDERIJST Olivier	Président	1/06/2009		
DURIEUX Sébastien	Vice-Président	1/06/2009	Démission au 1/04/2022	Voir le point B. sur les informations relatives aux gestionnaires
PONCIN Eric	Vice-Président	1/01/2019		
BOUCHAT Olivier	Vice-Président	1/01/2019		

Commentaires

Néant

Comité d'orientation	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
		JJ/MM/AAAA	Années	EUR
FGTB				
TAMELLINI Jean-François	Membre	16/09/2020		Les fonctions exercées au sein du Comité d'orientation ne sont pas rémunérées.
GOBLET Geoffrey	Membre	04/05/2021		
BERNARD Françoise	Membre	12/09/2018		
MATHY Michel	Membre	14/02/1996		
CSC				
BECKER Marc	Membre	1/03/2006		
SMAL Gabriel	Membre	19/12/2017		
RUOL Muriel	Membre	14/10/2009		

Commentaires

Conformément aux statuts de la S.R.I.W., le Comité d'orientation est composé du Président du Conseil d'administration qui le préside, des membres du Comité de direction de la S.R.I.W. et de représentants des organisations syndicales représentées au bureau du Conseil Economique et Social de la Région wallonne.

Comité d'audit	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
		JJ/MM/AAAA	Années	EUR
Nouveaux membres et/ou membres en continuité				
RION Pierre	Président			Les mandats exercés au Comité d'audit sont liés aux mandats d'administrateurs (Comité du Conseil nommé le 30/05/2018) Les fonctions exercées au sein du Comité d'audit ne sont pas rémunérées
THIRY Bernard	Membre			
VIENNE Isabelle	Membre			

Commentaires

Néant

Comité de Rémunération et de Nomination	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
		JJ/MM/AAAA	Années	EUR
DECAMPS Caroline	Membre			Les mandats exercés au comité de rémunération et de nomination sont liés aux mandats d'administrateurs (Comité du Conseil nommé le 30/05/2018) Les fonctions exercées au sein du Comité de Rémunération ne sont pas rémunérées
NYSENS Jean-Albert	Président			
VANLOUBBEECK Michaël	Membre			

Commentaires

Néant

2. Règles générales relatives à la rémunération des administrateurs publics

	Conseil d'administration		
	Président	Vice-président	Membre
Rémunération de base annuelle	22.000,00	16.472,00	-
Jeton présence	-	-	836,00

Commentaires

Depuis le 30/05/2018, seuls les administrateurs publics exerçant une fonction de Président ou de Vice-président du Conseil d'administration perçoivent, en lieu et place des jetons de présence, une rémunération fixe. Celle-ci est calculée pour la participation à l'ensemble des réunions. Lorsqu'un défaut de participation est constaté, le montant de la rémunération est réduit à due concurrence.

La rémunération des autres administrateurs consiste en un jeton de présence par séance, avec un maximum de 10 réunions rémunérées par an.

	Comité d'audit - Comité de Rémunération - Comité d'orientation		
	Président	Vice-président	Membre
Rémunération de base annuelle	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Jeton présence	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Commentaires

Néant

3. Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat que l'administrateur public a obtenu dans une personne morale dans laquelle l'organisme détient des participations ou au fonctionnement de laquelle il contribue et où l'administrateur public a été désigné sur sa proposition.

	Liste des mandats dérivés	Rémunération brute annuelle	Rémunération reversée à l'organisme ?
		EUR	OUI / NON
TINANT Marc	GELIGAR SYNERGIES WALLONIE	Gratuit	Gratuit
RION Pierre	GELIGAR	Gratuit	Gratuit
BOURY Philippe	SFE	Gratuit	Gratuit
DECAMPS Caroline	AMERIGO	Gratuit	Gratuit
GLAUTIER Laurence	AMERIGO	Gratuit	Gratuit
NYSENS Jean-Albert	Néant	Néant	Néant
TASSONE Tindaro	Néant	Néant	Néant
THIRY Bernard	Néant	Néant	Néant
VAN SEVENANT Eric	SFE	Gratuit	Gratuit
VANLOUBBEECK Michaël	AMERIGO	Gratuit	Gratuit
VIENNE Isabelle	Néant	Néant	Néant

Commentaires

Néant

4. Informations relatives à la répartition des genres (situation au 31/12/2022)

SRIW – Conseil d'administration	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion	3	9	12
- dont administrateurs publics	3	8	
- dont administrateurs non publics	-	1	
SRIW – Comité Orientation	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion	2	5	7
- dont administrateurs publics	-	-	
- dont administrateurs non publics	2	5	
SRIW – Comité d'audit	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion	1	2	3
- dont administrateurs publics	1	2	
- dont administrateurs non publics	-	-	
SRIW – Comité de rémunération et de nomination	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion	1	2	3
- dont administrateurs publics	1	2	
- dont administrateurs non publics	-	-	

Commentaires

Néant

5. Informations relatives à la participation aux réunions

	Conseil d'administration	Comité d'orientation	Comité d'audit	Comité de rémunération et de nomination
TINANT Marc	11/11	9/11	-	-
RION Pierre	10/11	-	6/6	-
BOURY Philippe	10/11	-	-	-
DECAMPS Caroline	6/11	-	-	2/2
GLAUTIER Laurence	7/11	-	-	-
NYSENS Jean-Albert	10/11	-	-	2/2
TASSONE Tindaro	8/11	-	-	-
THIRY Bernard	11/11	-	5/6	-
VAN SEVENANT Eric	10/11	-	-	-
VANLOUBBEECK Michaël	11/11	-	-	2/2
VIENNE Isabelle	8/11	-	6/6	-
BECKER Marc	-	6/11	-	-
BERNARD Françoise	-	7/11	-	-
TAMELLINI Jean-François	-	7/11	-	-
GOBLET Geoffrey	-	4/11	-	-
MATHY Michel	-	10/11	-	-
RUOL Muriel	-	3/11	-	-
SMAL Gabriel	-	8/11	-	-

B. Informations relatives au(x) gestionnaire(s)

1. Informations relatives à la relation de travail

	Titre	Nature de la relation de travail	Si contrat :	Si mandat Fct P :
			- Type de contrat - Date signature - Date entrée en fonction	- Date AGW désignation - Date entrée en fonction
VANDERIJST Olivier	Président du Comité de direction	Contrat de travail sous statut salarié	Contrat à durée indéterminée Date signature : 18/05/2009 Date entrée en fonction : 18/05/2009	/
DURIEUX Sébastien	Vice-Président du Comité de direction	Contrat de travail sous statut salarié	Contrat à durée indéterminée Date signature : 1/06/2009 Date entrée en fonction : 1/06/2009 Date de sortie : 1/04/2022	/
PONCIN Eric	Vice-Président du Comité de direction	Contrat de travail sous statut salarié	Contrat à durée indéterminée Date signature : 21/12/2018 Date entrée en fonction : 1/01/2019	/
BOUCHAT Olivier	Vice-Président du Comité de direction	Contrat de travail sous statut salarié	Contrat à durée indéterminée Date signature : 21/12/2018 Date entrée en fonction : 1/01/2019	/

Commentaires

Néant

2. Informations relatives à la rémunération

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

SRIW – Comité de direction	VANDERIJST O.	DURIEUX S.	PONCIN E.	BOUCHAT O.
Rémunération de base	285.296,32	93.660,72	232.516,53	232.461,25
Rémunération variable	-	-	19.617,83	19.617,83
TOTAL	285.296,32	93.660,72	252.134,36	252.079,08
Plan de pension complémentaire (assurance de groupe vie/décès)	37.617,20	7.523,42	30.093,74	30.093,74
Autres composantes de la rémunération	-	-	-	-

Commentaires

L'assurance de groupe souscrite par la S.R.I.W. en faveur des membres de son Comité de direction est de type « contributions définies ».

La rémunération fixe de Monsieur VANDERIJST a été revue à la baisse pour se conformer au respect des plafonds du décret.

La rémunération annuelle brute de Monsieur DURIEUX comprend son pécule de sortie de 43.169,82 EUR bruts (voir point « Informations relatives aux indemnités de départ »).

3. Modalités de paiement de la rémunération variable (le cas échéant)

Une rémunération variable a été octroyée en décembre 2022 aux membres du Comité de direction de la SRIW sur base de la réalisation au cours de l'année 2022 d'objectifs tant collectifs qu'individuels fixés par le Comité de rémunération et le Conseil d'administration. Ces objectifs sont relatifs notamment à un volume d'investissement et à un résultat à atteindre. Ces objectifs ont été fixés conformément au décret du 24 novembre 2016 relatif au statut de l'administrateur public.

La rémunération variable de Monsieur VANDERIJST a été supprimée pour se conformer au respect des plafonds du décret.

4. Informations relatives aux indemnités de départ

Monsieur DURIEUX a reçu un pécule de sortie soumis aux règles classiques sur la législation des contrats de travail. Ce pécule de sortie correspond aux droits aux vacances pour l'année 2022 que Monsieur Durieux a constitué en raison de son occupation en 2021.

5. Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat que le gestionnaire a obtenu dans une personne morale dans laquelle l'organisme détient des participations ou au fonctionnement de laquelle il contribue et où le gestionnaire a été désigné sur sa proposition.

	Liste des mandats dérivés	Rémunération brute annuelle EUR	Rémunération reversée à l'organisme ? OUI/NON
	Sociétés liées au groupe SRIW		
Olivier VANDERIJST	SAMANDA (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier VANDERIJST	SFE (CA) - Démission le 8/02/2022	Gratuit	Gratuit
Olivier VANDERIJST	SOFRIWAL (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier VANDERIJST	SOWAFINAL (CA)	0,00	-*
Olivier VANDERIJST	SPARAXIS (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier VANDERIJST	S.R.I.W. ENVIRONNEMENT (CA)	0,00	-*
Olivier VANDERIJST	SYNERGIES WALLONIE (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier VANDERIJST	WALLONIA OFFSHORE WIND (CA)	Gratuit	Gratuit
	Sociétés externes		
Olivier VANDERIJST	HERSTAL SA (CA)	9.000,00	OUI
Olivier VANDERIJST	FN HERSTAL (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier VANDERIJST	BROWNING SA (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier VANDERIJST	PRAYON (CA)	13.000,00	OUI
Olivier VANDERIJST	RENTEL (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier VANDERIJST	OTARY (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier VANDERIJST	SOCOFE (CA)	688,68	OUI
Olivier VANDERIJST	SONACA (CA)	11.500,00	OUI
Olivier VANDERIJST	BeCOVER (CA)	Gratuit	Gratuit

Liste des mandats dérivés		Rémunération brute annuelle EUR	Rémunération reversée à l'organisme ? OUI/NON
Sociétés liées au groupe SRIW			
Sébastien DURIEUX	CIW (CA) – Société en liquidation – Fin 31/12/2022	Gratuit	Gratuit
Sébastien DURIEUX	Espace Financement (CA)	0,00	Pas de rémunération fixée
Sébastien DURIEUX	GELIGAR (CA)	Gratuit	Gratuit
Sébastien DURIEUX	SAMANDA (CA)	Gratuit	Gratuit
Sébastien DURIEUX	SFE (CA)	Gratuit	Gratuit
Sébastien DURIEUX	SOFIBAIL (CA) – Société en liquidation	Gratuit	Gratuit
Sébastien DURIEUX	SOFIPOLE (CA)	0,00	-*
Sébastien DURIEUX	SOFRIWAL (CA) – Démission le 1/04/2022	Gratuit	Gratuit
Sébastien DURIEUX	SPARAXIS (CA)	Gratuit	Gratuit
Sébastien DURIEUX	SRIW ENVIRONNEMENT (CA)	0,00	-*
Sébastien DURIEUX	SYNERGIES WALLONIE (CA) – jusqu'au 31/03/2023 désigné par S.R.I.W. ensuite désigné par la SOGÉPA	Gratuit	Gratuit
Sébastien DURIEUX	WALLONIA OFFSHORE WIND (CA)	Gratuit	Gratuit
Sociétés externes			
Sébastien DURIEUX	GINKGO Management sarl (CA)	Gratuit	Gratuit
Sébastien DURIEUX	SMDI (CA)	Gratuit	Gratuit
Sébastien DURIEUX	FERI (CA)	Gratuit	Gratuit
Sébastien DURIEUX	Industry Fund SARL	Gratuit	Gratuit

Liste des mandats dérivés		Rémunération brute annuelle EUR	Rémunération reversée à l'organisme ? OUI/NON
Sociétés liées au groupe SRIW			
Eric PONCIN	SAMANDA (CA)	Gratuit	Gratuit
Eric PONCIN	S.I.A.W. (C.A)	Gratuit	Gratuit
Eric PONCIN	SOFRIWAL (CA)	Gratuit	Gratuit
Eric PONCIN	SOWAFINAL (CA)	0,00	*
Eric PONCIN	W.ALTER (CA)	Gratuit	Gratuit
Eric PONCIN	SPARAXIS (CA)	Gratuit	Gratuit
Eric PONCIN	SRIW ENVIRONNEMENT (CA) – Démission au 20/12/2022	0,00	-*
Eric PONCIN	SYNERGIES WALLONIE (C.A.)	Gratuit	Gratuit
Eric PONCIN	WALLONIA OFFSHORE WIND (CA)	Gratuit	Gratuit
Eric PONCIN	SFE (CA) – Depuis le 8/02/2022	Gratuit	Gratuit
Sociétés externes			
Eric PONCIN	SOFINEX (CA)	Gratuit	Gratuit
Eric PONCIN	CARMEUSE	Gratuit	Gratuit
Eric PONCIN	WEERTS GROUP	Gratuit	Gratuit
Eric PONCIN	GO4PLANT – Depuis le 14/01/2022	Gratuit	Gratuit
Eric PONCIN	VANDEPUTTE HOLDING – Depuis le 21/04/2022	17.397,26	OUI
Eric PONCIN	CENTRE D'ENTREPRISES ET D'INNOVATION DE LOUVAIN-LA-NEUVE – Depuis le 30/11/2022	Gratuit	Gratuit

Liste des mandats dérivés		Rémunération brute annuelle EUR	Rémunération reversée à l'organisme ? OUI/NON
Sociétés liées au groupe SRIW			
Olivier BOUCHAT	AMERIGO (CS) - Depuis le 14/02/2022	Gratuit	Gratuit
Olivier BOUCHAT	GELIGAR (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier BOUCHAT	SOFIPOLE (CA)	0,00	-*
Olivier BOUCHAT	SAMANDA (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier BOUCHAT	SOFRIWAL (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier BOUCHAT	W.ALTER (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier BOUCHAT	SPARAXIS (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier BOUCHAT	SRIW ENVIRONNEMENT (CA)	0,00	-*
Olivier BOUCHAT	SYNERGIES WALLONIE (C.A.)	Gratuit	Gratuit
Olivier BOUCHAT	WALLONIA OFFSHORE WIND (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier BOUCHAT	Espace Financement (CA)	0,00	Pas de rémunération fixée
Olivier BOUCHAT	SFE (CA) - Depuis le 8/02/2022	Gratuit	Gratuit
Sociétés externes			
Olivier BOUCHAT	SODEVIMMO (CA)	Gratuit	Gratuit
Olivier BOUCHAT	ESTOR-LUX SA	Gratuit	Gratuit
Olivier BOUCHAT	VANDEPUTTE HOLDING - Démission le 21/04/2022	7.602,74	OUI
Olivier BOUCHAT	BIOTECH COACHING	Gratuit	Gratuit
Olivier BOUCHAT	BSTOR - Depuis le 13/04/2022	Gratuit	Gratuit

Commentaires

* : Depuis 2017, pour des raisons de simplification, plus aucune rémunération n'est versée à ces gestionnaires. Jusqu'à cette date, les rémunérations étaient rétrocédées à la S.R.I.W.

** : Le gestionnaire a renoncé à sa rémunération

C. Informations relatives au(x) Commissaire(s) du Gouvernement wallon

1. Informations relatives aux mandats et à la rémunération

Nom de l'organe de gestion :	Date de désignation JJ/MM/AAAA	Durée du mandat Années	Rémunération brute annuelle EUR
REUTER Vincent	10/10/2019		9.124,20
HERMESSE Arnaud	10/10/2019		9.124,20

Commentaires

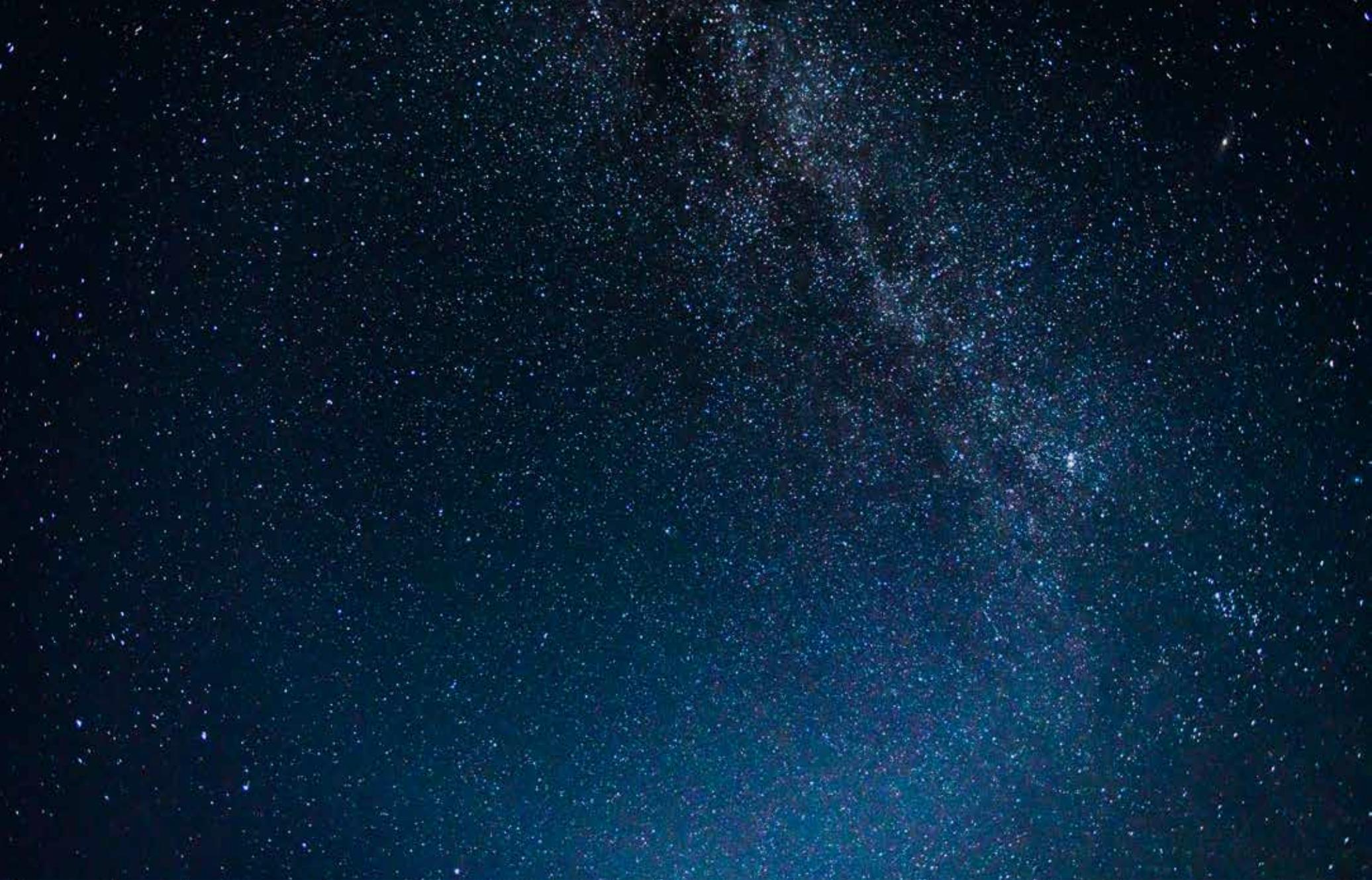
La rémunération des Commissaires du Gouvernement wallon est de 836 EUR par séance, avec un maximum de 10 réunions rémunérées par an.

2. Informations relatives à la participation aux réunions

	Conseil d'administration	Autre organe décisionnel	Autre organe préparatoire
REUTER Vincent	11/11	Sans objet	Sans objet
HERMESSE Arnaud	11/11	Sans objet	Sans objet

Commentaires

Néant



Annexes

Charte de Gouvernance S.R.I.W.

DANS LE RESPECT DE CE CADRE LÉGAL, DÉCRÉTAL ET RÉGLEMENTAIRE AUQUEL LA S.R.I.W. EST SOUMISE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A ÉGALEMENT DÉCIDÉ D'ADOPTER LA PLUPART DES PRINCIPES ET DISPOSITIONS DU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE (DIT « CODE BUYSSÉ II, PUBLIÉ EN 2009 »).

Structure de gouvernance d'entreprise

La structure de la S.R.I.W. est bicéphale.

Elle repose sur son Conseil d'administration, dont le fonctionnement est fondamentalement collégial et organisé sous la conduite de son Président.

Le Conseil définit la politique générale de la Société et exerce les actes réservés par la loi au Conseil d'administration. Il exerce également la surveillance du Comité de direction. Le Conseil a également pour mission d'effectuer le contrôle financier et opérationnel, notamment par la surveillance du système de contrôle interne. Il dresse les comptes annuels à l'attention de l'Assemblée générale et propose à celle-ci l'affectation du résultat.

La gestion de la S.R.I.W. est assurée par un Comité de direction qui agit collégialement et exécute la politique tracée par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration

Composition

Le Conseil se compose de 12 membres de manière à assurer un fonctionnement efficace tout en permettant une représentation des diverses sensibilités régionales, et des diverses compétences nécessaires à la gestion efficace de ses missions.

Parmi les 12 membres, 11 sont choisis par l'Assemblée Générale des actionnaires sur une liste double de 11 candidats présentés par le Gouvernement wallon.

Sa composition reflète la présence d'un actionnariat de référence. Elle comprend :

- neuf administrateurs proposés par le Gouvernement wallon, dont trois sont également membres du Conseil d'administration de la SOWALFIN ;
- deux administrateurs indépendants proposés par le Gouvernement wallon qui disposent d'une expérience dans la Direction de sociétés industrielles ou de services ou qui ont une expérience professionnelle de nature

à apporter une expertise dans des matières spécifiques ;

- un administrateur qui représente les institutions financières actionnaires minoritaires de la Société.

Le mandat d'administrateur a une durée de 5 ans. Il est renouvelable.

La désignation des membres du Conseil d'administration se fait dans le respect des dispositions du décret de la Région Wallonne du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public.

Le mandat d'administrateur public est ainsi incompatible avec les fonctions de :

- Membre du Gouvernement de l'Etat fédéral, d'une Région, d'une Communauté ;
- Membre du Parlement Européen, des chambres législatives fédérales ou d'un Parlement de Région ou de Communauté ;
- Gouverneur de Province ;
- Membre du personnel de l'organisme, ou d'une de ses filiales,

à l'exception du (des) responsable(s) de la gestion journalière ;

- Conseiller externe ou consultant régulier de l'organisme.

En outre, le mandat de Président, de Vice-Président ou l'exercice de fonctions spéciales au sein de la S.R.I.W. est incompatible avec la qualité de membre du Cabinet du Ministre de l'Economie, du Ministre-Président, ou d'un Ministre Vice-Président du Gouvernement wallon.

L'article 18 des statuts de la S.R.I.W. dispose aussi notamment que la détention d'un mandat d'administrateur ne peut aller de pair avec la détention d'un mandat d'administrateur de la SOGEP, de la SPAQUE, ou de toute autre société spécialisée au sens de l'article 22 §1 de la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et les sociétés régionales d'investissement. Toutefois, ce principe ne s'applique pas aux sociétés spécialisées dont la S.R.I.W. est actionnaire.

Chaque administrateur public doit signer une charte avec le Gouvernement wallon ou le Ministre de tutelle. Cette

charte fixe les règles de conduite et de déontologie de l'administrateur public. Une charte doit également être signée par les administrateurs nommés à l'intervention d'un tiers, conjointement ou non avec le Gouvernement wallon⁴.

Les membres du Comité de direction de la S.R.I.W. assistent également au Conseil d'administration avec voix consultative, ainsi que les deux Commissaires du Gouvernement wallon désignés par ce dernier.

Présidence

Le Conseil désigne, en son sein et sur avis conforme du Gouvernement wallon, un Président ainsi qu'un Vice-Président.

La fonction de Président comprend notamment les attributions suivantes :

- La convocation des réunions du Conseil d'administration et l'établissement de son ordre du jour ;
- La préparation des réunions du Conseil ;
- L'information égale des administrateurs, tant dans le cadre des réunions du Conseil qu'entre celles-ci ;

- La Direction des réunions du Conseil, où il privilégie la discussion ouverte, la consultation de chaque administrateur, la recherche d'une prise de décision collégiale ;
- Le contact régulier et individuel avec les administrateurs, afin de les informer, de les entendre et de se mettre en situation d'apprécier l'intérêt qu'ils portent à la Société ;
- Les solutions des éventuels conflits d'intérêts apparaissant au sein du Conseil dans le respect du Code des sociétés et du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil ;
- La conduite, en concertation avec le Comité de Rémunération et le Conseil d'administration, de l'évaluation régulière de l'action du management exécutif ;
- L'appréciation, après concertation éventuelle au sein du Conseil, de la qualification d'une décision comme étant stratégique ou non ;
- La communication annuelle au Gouvernement du

rapport d'activités et du rapport de gestion de la S.R.I.W., comprenant les informations complètes sur

- La rémunération des administrateurs publics et des membres du Comité de direction,
- Les mandats et rémunérations y afférentes dans les personnes morales dans lesquelles la S.R.I.W. détient des participations et où les administrateurs publics y ont été désignés sur sa proposition ;

- La présidence et la Direction des Assemblées générales d'actionnaires ;
- La fonction d'informateur institutionnel en vertu de la loi spéciale du 26 juin 2004 exécutant et complétant la loi spéciale du 2 mai 1995 relative à l'obligation de déposer une liste de mandats, fonctions et professions et une déclaration de patrimoine.

Le Président est chargé de la représentation de la S.R.I.W. auprès de son actionnaire. Le Vice-président l'assiste.

Il en va de même vis-à-vis des parties prenantes de la S.R.I.W.

Fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil se réunit en principe chaque mois, selon un calendrier annuel fixé par le Conseil.

Le nombre des réunions du Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés est publié dans le rapport annuel de la Société. Le taux individuel de présence des administrateurs y est également précisé.

Les administrateurs de la S.R.I.W. doivent à tout moment présenter une attitude éthique et privilégier l'intérêt de la Société. Ils doivent préparer les réunions, y assister régulièrement et y participer activement.

Si aucun consensus n'est atteint, le Conseil d'administration vote sur les propositions de décision qui lui sont soumises à majorité simple. En cas de parité des voix, le vote du Président du Conseil emporte la décision.

Au moins une fois par an, le Conseil organise une réunion spéciale au cours de laquelle

la perspective à long terme de la S.R.I.W. sera à l'ordre du jour.

Périodiquement, le Conseil d'administration évalue sa performance et celle de ses membres au regard des objectifs de la Société.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration fournissent un résumé des discussions, énumèrent les décisions prises et mentionnent les réserves éventuelles de certains administrateurs. Pour les points relatifs à un investissement dans une société particulière, le procès-verbal reprend cependant uniquement la décision, et les réserves éventuelles auxquelles elle donne lieu de la part de certains administrateurs.

Les procès-verbaux du Conseil d'administration sont diffusés uniquement à ses membres, et, pour information, aux membres du Comité d'orientation, et, pour exécution, aux membres du Comité de direction.

Comités spécialisés du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la S.R.I.W. crée en son sein des comités spécialisés pour le seconder dans l'exercice de ses fonctions en conformité avec le décret de la Région Wallonne du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public.

Chaque comité peut se faire assister d'un ou plusieurs conseillers extérieurs.

Le fonctionnement du Comité d'audit est régi par une charte spécifique.

Le fonctionnement du Comité de Rémunération est régi par une charte spécifique.

L'approbation de ces deux chartes relève du Conseil d'administration.

Chacun des Comités fait rapport au Conseil d'administration sur ses conclusions, propositions et recommandations.

Gestion des risques

Dans le respect des dispositions du décret du 12 février 2004 et des statuts de la Société, le Conseil d'administration de la S.R.I.W. fixe les missions du Comité d'audit dans le but de l'assister dans sa propre mission de surveillance. Sauf exception ou dérogation expresse, les missions du Comité portent sur l'ensemble du groupe S.R.I.W., c'est-à-dire sur l'ensemble des filiales financières détenues à plus de 50 % et dont la S.R.I.W. assure la gestion opérationnelle.

Le Comité d'audit de la S.R.I.W. veille à ce que les procédures nécessaires à assurer le contrôle en matière de gestion des risques soient mises en place.

Le Comité d'audit est tenu de rapporter régulièrement au Conseil d'administration.

Le Comité de direction

La gestion de la S.R.I.W. est assurée par le Comité de direction qui agit collégalement et exécute la politique générale tracée par le Conseil d'administration. Le Comité de direction exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés par la loi à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration.

Il est notamment chargé de la gestion journalière, de la conclusion effective et du suivi des conventions de financement et de l'engagement de personnel.

Le Comité de direction est composé de 4 membres. Ils sont désignés par le Conseil d'administration sur avis conforme du Gouvernement wallon en qualité de président et vice-présidents du Comité de direction. Ils exercent au sein de la S.R.I.W. des fonctions permanentes et à temps plein, dans le cadre d'un contrat de travail d'employé.

La fonction de président du Comité de direction est attribuée, sur avis conforme du Gouvernement wallon pour un mandat de 5 ans, renouvelable plusieurs fois.

La désignation des membres du Comité de direction se

fait dans le respect des dispositions du décret de la Région Wallonne du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public⁵.

L'article 18 des statuts de la S.R.I.W. dispose que la détention d'un mandat de membre du Comité de direction ne peut aller de pair avec la détention d'un mandat d'administrateur de la SOGEP, de la SPAQUE, ou de toute autre société spécialisée au sens de l'article 22 §1 de la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de Participations et d'Investissement et les sociétés régionales d'investissement. Toutefois, ce principe ne s'applique pas aux sociétés spécialisées dont la S.R.I.W. est actionnaire.

Pour que le Comité de direction délibère valablement, au moins 3 de ses membres doivent être présents ou représentés.

Les membres du Comité de direction exercent leurs fonctions dans le respect des règles définies par le décret susmentionné et dans le Code de Conduite. Ils s'engagent ainsi à éviter tout conflit entre leurs intérêts personnels directs ou indirects et ceux de la S.R.I.W.

5 Le décret prévoit que le mandat de membre du Comité de direction est incompatible avec :

- Le mandat de membre d'un collège communal ou provincial ;
- Le mandat de Président d'un conseil communal ou provincial ;
- Le mandat de membre du Parlement Européen, des chambres législatives fédérales ou d'un Parlement de Région ou de Communauté ;
- Un mandat d'administrateur public au sein de l'organisme dont il est le gestionnaire.
- Le titulaire d'une fonction de gestionnaire qui a ou obtient la qualité de chef de cabinet ou de chef de cabinet adjoint d'un membre du Gouvernement fédéral, ou d'une entité fédérée, ou d'un Secrétaire d'Etat régional bruxellois est considéré comme empêché.

Le Comité d'orientation

Les statuts de la S.R.I.W. ont prévu depuis 1979 la création d'un Comité d'orientation auprès du Conseil d'administration.

Il est composé du Président du Conseil d'administration, qui le préside, des membres du Comité de direction de la S.R.I.W., et de 5 représentants des organisations syndicales représentées au bureau du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie.

Le Comité d'orientation, qui se réunit avant chaque séance du Conseil d'administration, remet des avis à ce Conseil sur tout projet relatif à l'emploi, et notamment les projets de création de filiales et de prises de participation. Son fonctionnement est régi par le Protocole d'organisation du Comité d'orientation de la S.R.I.W. du 12 février 1980.

Rémunérations

La rémunération des administrateurs de la S.R.I.W. est fixée par l'Assemblée générale dans le respect des dispositions du décret de la Région Wallonne du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public

sur proposition du Conseil d'administration, le cas échéant, après consultation du Comité de Rémunération.

La rémunération des dirigeants de la S.R.I.W. est arrêtée dans le respect des dispositions du décret de la Région Wallonne du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de Rémunération.

L'article 22 des statuts de la Société dispose que les Président, Vice-Président et tous autres administrateurs ne participent pas aux bénéfices et ne touchent aucun tantième.

Tout ce que perçoit, directement ou indirectement, un administrateur public, un membre du Comité de direction ou un membre du personnel à titre de rémunération ou d'indemnité représentative de frais à raison d'un mandat, d'une fonction ou d'une prestation de services dans une autre société, revient de droit à la S.R.I.W. lorsque ces mandats, fonctions ou prestations de services sont exercés par un administrateur, un membre du Comité de direction ou un membre du personnel à la suite d'une désignation

formelle de la S.R.I.W.

Les mandats qui sont exercés par les membres du Comité de direction de la S.R.I.W. dans ses filiales financières ne sont pas rémunérés.

Mécanismes de contrôle

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Ipsa facto, il est le premier acteur du contrôle.

Le Comité d'audit, qui en est l'émanation, fait rapport au Conseil d'administration notamment :

- des informations sur le résultat du contrôle légal des comptes annuels et consolidés, et d'explications sur la façon dont ce contrôle légal contribue à l'intégrité de l'information financière ;
- du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Les Commissaires du Gouvernement wallon

Les Commissaires du Gouvernement wallon participent aux réunions du Conseil d'administration sans voix délibérative.

Conformément au décret du 12 février 2004 relatif aux commissaires du Gouvernement et aux missions de contrôle des réviseurs au sein des organismes d'intérêt public, les Commissaires du Gouvernement sont chargés du contrôle, au regard de la légalité et de l'intérêt général, de la S.R.I.W.

Le Collège des commissaires aux comptes

Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité, au regard de la loi et des statuts, des opérations de la S.R.I.W., est exercé par un collège de trois commissaires désignés pour trois ans par l'Assemblée Générale, parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêt sont gérés selon les modalités reprises à l'article 7:96, §16 du Code de société7.

Mutatis mutandis, les mêmes mécanismes s'appliquent aux personnes invitées à participer, même partiellement, aux réunions du Conseil d'administration.

Les membres du Comité de direction s'engagent à éviter tout conflit entre leurs intérêts personnels directs ou indirects et ceux de la S.R.I.W. conformément au cadre légal, décretaal, réglementaire et statutaire ainsi que conformément au code de conduite de la S.R.I.W.

Filiales du Groupe S.R.I.W.

Sauf dérogation expresse, les principes de la présente Charte de gouvernance s'appliquent mutatis mutandis aux filiales du Groupe S.R.I.W.

Publication de la Gouvernance d'entreprise de la S.R.I.W.

La Charte de Gouvernance d'entreprise de la S.R.I.W. constitue une section particulière de son rapport annuel. Elle est également disponible sur le site internet de la Société (<https://www.sriw.be/fr/>).

Evaluation de la Gouvernance d'entreprise de la S.R.I.W.

Le Conseil d'administration est le garant de la qualité de sa performance.

Il évalue systématiquement et périodiquement (au moins tous les 3 ans) son fonctionnement et celui des comités spécialisés.

Les administrateurs se tiennent au courant des évolutions de la législation et des règlements qui ont trait à leur statut, leurs fonctions, et aux missions ou à l'objet social de la S.R.I.W.

La S.R.I.W., conformément au décret de la Région Wallonne du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public, met en place ou finance des séances d'information ou des cycles de formation pour permettre aux administrateurs publics d'assurer leur formation permanente.

Le Conseil d'administration évaluera sa Charte de Gouvernance tous les 3 ans, et le cas échéant effectuera toutes les modifications qu'il estimera nécessaire d'y apporter, et d'office dans le cas d'évolutions du cadre légal, réglementaire et/ou statutaire s'appliquant à la S.R.I.W.

Approuvé le 25 avril 2019 par le Conseil d'administration de la S.R.I.W. S.A.

Charte d'Audit

LE COMITÉ D'AUDIT EST UNE ÉMANATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.R.I.W. IL N'EN A PAS UN POUVOIR DISTINCT. SA PRINCIPALE MISSION CONSISTE EN UNE ASSISTANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.R.I.W. DANS SA FONCTION DE SURVEILLANCE.

Pour rappel, le décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public (tel que modifié par le décret du 29 mars 2018) prévoit désormais explicitement à son nouvel article 15quater § 2 que les missions du Comité d'audit comprennent au minimum :

« 1° la communication au Conseil d'administration d'informations sur les résultats du contrôle légal des comptes annuels et d'explications sur la façon dont le contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés ont contribué à l'intégrité de l'information financière et sur le rôle que le Comité d'audit a joué dans ce processus;

2° le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et présentation de recommandations ou de propositions pour en garantir l'intégrité;

3° le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'organisme ainsi que du suivi de l'Audit interne et de son efficacité;

4° le suivi du contrôle légal des comptes annuels, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le Commissaire

du Gouvernement ».

Ces dispositions ont par ailleurs été reprises telles quelles dans les statuts de la S.R.I.W. Il en est de même pour l'ensemble des filiales de la S.R.I.W., qu'elles soient soumises au décret ou non.

La présente Charte a pour objectif notamment de mettre en exergue les principes permettant de mettre en œuvre les missions précitées.

Pour rappel:

Le contrôle interne est constitué d'un ensemble de procédures mises en œuvre au sein de l'entreprise pour sauvegarder les actifs, assurer la précision et la fiabilité des informations financières, apprécier et promouvoir l'efficacité opérationnelle et vérifier l'application des décisions de la Direction, et ce en conformité avec les lois et les règlements;

L'Audit interne est la fonction de contrôle exercée par un département ou une personne, au sein de l'entreprise. Compte tenu de sa taille, le Groupe S.R.I.W. ne dispose pas d'un Auditeur interne permanent. Dans le cadre du bon fonctionnement du Groupe, le Comité d'audit

de la S.R.I.W. veille à ce que les procédures nécessaires à assurer celui-ci soient mises en place. A cet égard, il peut faire nommer un responsable chargé de leur rédaction et de leur mise à jour en fonction de l'évolution des législations et de la société. Le Comité d'audit fait rapport au CA sur l'évolution des procédures au sein du Groupe.

L'Audit externe est un examen systématique et critique des états financiers, des opérations de la période et de l'organisation de l'entreprise, permettant d'apprécier la fiabilité des états financiers et du système comptable par une personne externe à l'entreprise (réviseur d'entreprises).

Composition et pouvoirs du Comité d'audit

Les statuts de la S.R.I.W. disposent désormais que le nombre maximum de membres du Comité d'audit n'est pas supérieur à vingt-cinq pour cent du nombre de membres du Conseil d'administration. Ce dernier étant aujourd'hui composé de 12 membres, il en résulte que le Comité d'audit est composé de 3 membres.

Les membres du Comité d'audit n'ont pas de responsabilités opérationnelles au sein de la S.R.I.W., des filiales de la S.R.I.W. ni au sein des participations majoritaires. Au moins un membre du Comité d'audit dispose d'une expérience pratique ou de connaissances techniques en matière de comptabilité. Les membres du Comité de direction sont invités au Comité d'audit ; ils disposent d'une voix consultative.

Les membres du Comité d'audit sont nommés par le Conseil d'administration de la S.R.I.W. Le président du Comité d'audit est désigné en son sein par les membres du comité. Le mandat de membre du Comité d'audit a une durée de cinq ans.

Le Président du Comité d'audit informe le Conseil d'administration de la S.R.I.W., notamment à propos du calendrier du Comité d'audit, des avis de celui-ci et, le cas échéant, des divergences significatives d'avis lors des discussions menées en son sein.

Le Comité d'Audit bénéficie d'un accès illimité à toutes les informations. En outre, tous les membres de la Direction et du personnel du Groupe S.R.I.W. sont tenus

de coopérer avec le Comité d'audit et de lui donner un accès illimité à toutes les informations susceptibles de l'intéresser afin que celui-ci puisse mener à bien la mission décrite au point III ci-dessous. Celui-ci disposera des moyens les plus larges qu'il estimera nécessaires pour l'accomplissement de sa mission.

Le Comité d'audit pourra d'initiative organiser toute enquête au sein de l'entreprise. A cet effet, il pourra faire appel aussi bien au personnel du Groupe S.R.I.W. qu'à des spécialistes externes.

Le Comité d'audit se réunira au moins trois fois l'an et, si nécessaire, il se réunira plus souvent. Le Comité d'audit pourra inviter à ses réunions les membres de la Direction ou des experts qui assisteront à toute la réunion ou à une partie de celle-ci, en fonction des modalités fixées par le Comité d'audit.

Le Comité d'audit actualisera régulièrement la charte de son fonctionnement.

Missions du Comité d'audit

Dans le respect des dispositions du décret du 12 février 2004 et des statuts de la Société, le Conseil d'administration de la S.R.I.W. fixe les missions du Comité d'audit dans le but de l'assister dans sa propre mission de surveillance.

Les missions du Comité portent sur l'ensemble du groupe S.R.I.W., c'est-à-dire sur l'ensemble des filiales détenues à plus de 50 % et dont la S.R.I.W. assure la gestion opérationnelle.

Information financière

Le Comité d'audit examine les comptes semestriels et annuels de la S.R.I.W. et pour autant qu'il l'estime nécessaire à l'accomplissement de sa mission, avec les services comptables et financiers et le commissaire, avant leur soumission au Conseil d'administration, en s'attachant notamment :

- aux changements éventuels des règles d'évaluation et des principes/procédures comptables y afférents;
- au respect des normes comptables et des

dispositions légales et réglementaires;

- aux modifications demandées par le commissaire ainsi qu'aux problèmes et points litigieux qui peuvent surgir pendant la révision entre la Direction d'une part, et le commissaire de l'autre.

Contrôle interne et gestion du risque

Le Comité d'audit prend connaissance des dispositions prises par la Direction en matière de contrôle interne et formule, le cas échéant, des recommandations à ce sujet.

Avec le conseiller juridique, le Comité d'audit discutera annuellement des litiges en cours et des autres dossiers importants susceptibles d'avoir un impact pour le Groupe S.R.I.W.

Le Comité d'audit examine les résultats de toute enquête entreprise au sein du Groupe S.R.I.W., suite à une fraude, à une erreur, ou pour toute autre raison et, le cas échéant, l'attitude adoptée par la Direction à cette occasion.

Le Comité d'audit veillera particulièrement, en cas de conflit d'intérêt, à ce qu'une procédure appropriée soit mise en place, répondant notamment aux normes, réglementations et lois en vigueur à cet égard sur les plans national et international.

Le Comité d'audit pourra s'adjoindre un ou plusieurs experts pour l'assister dans ses tâches.

Contrôle externe

Le Comité d'audit prend connaissance des travaux des commissaires. Le Comité d'audit analyse les problèmes et les réserves ressortant des travaux des commissaires et tout autre point que ces derniers souhaitent aborder, le cas échéant, en l'absence de la Direction.

Le Comité d'audit formule éventuellement une recommandation au Conseil d'administration de la S.R.I.W. sur les différents points dont question ci-dessus.

Respect des obligations légales et d'information

Le Comité d'audit examine annuellement les rapports statutaires, les management letters du commissaire et la réaction de la Direction à ces documents.

Relations du Comité avec l'organisation

Relations avec le Conseil d'administration

Le Comité d'audit fera rapport au Conseil d'administration de la S.R.I.W. sur ses activités après chacune de ses réunions.

Par ailleurs, une synthèse des travaux figurera dans le rapport d'activité.

Le Comité d'audit accomplira toute autre mission, dans ses compétences, qui lui sera confiée par le Conseil d'administration de la S.R.I.W.

Relations avec le Collège des Commissaires

Le Comité d'audit donne un avis au Conseil d'administration de la S.R.I.W. concernant la sélection du collège des commissaires et le renouvellement de son mandat. Il veille au respect des règles d'indépendance du collège des commissaires et apprécie ses travaux.

Le Comité d'audit devra être informé de toute mission que la Direction ou le Conseil d'administration de la S.R.I.W. souhaiterait confier au collège des commissaires.

Le Comité comme intermédiaire

Le Comité d'audit doit fournir aux administrateurs de la S.R.I.W., au collège des commissaires et le cas échéant au responsable de l'Audit interne, l'occasion de discuter, éventuellement en particulier, avec le Comité d'audit, des problèmes qui les intéressent ou dont les membres du Comité d'audit voudraient débattre. Le Président, éventuellement à la demande du collège des commissaires, d'un ou de plusieurs membres du Comité d'audit ou d'un ou plusieurs membres de la

Direction ou, le cas échéant, du responsable de l'Audit interne, pourra convoquer une réunion dans ce but. Toute fraude ou indice de fraude dont la Direction a connaissance doit être communiqué sans délai au Président du Comité d'audit.

Le Comité d'audit veille à ce que tant le collège des commissaires que, le cas échéant, le responsable de l'Audit interne, aient un accès illimité au Conseil d'administration de la S.R.I.W.

Adoptée le 15 novembre 2018 par le Comité d'audit de la S.R.I.W S.A. Approuvée le 21 mars 2019 par le CA de la S.R.I.W. S.A.

GROUPE
SRIW
#créateurdefuturs

S.R.I.W. s.a.
Société Régionale d'Investissement
de Wallonie s. a.
13, Avenue Maurice Destenay
4000 Liège · Belgique
info@sriw.be - **www.sriw.be**